

KAI ØSTBERG
MAÎTRE DE CONFÉRENCES
ASSOCIATE PROFESSOR
IKH, COLLÈGE UNIVERSITAIRE DU TELEMARK
UNIVERSITY COLLEGE OF TELEMARK
Kai.Ostberg@hit.no

**Aux antipodes de la société de cour
La défense de la constitution norvégienne après 1814 – Liberté paysanne et style des
élites**

***Contrary to Court Society: the Defence of the Norwegian Constitution after 1814 –
Peasant Liberty and Elite Style***

Résumé : En 1814 les Norvégiens adoptèrent une constitution très démocratique pour l'époque. Cet article discute à quel point les attitudes, mœurs et normes des Norvégiens rendaient le pays particulièrement bien disposé à faire fleurir une telle constitution. L'élite dano-norvégienne avait idéalisé le paysan norvégien, faisant l'éloge de sa simplicité, honnêteté, franc-parler et indépendance. Dans les conflits avec les Suédois à partir de 1814, l'élite adopta ces traits comme des signes politiques et culturels d'un esprit de liberté typiquement norvégien, bien qu'ils gardassent pas mal de mépris pour les paysans réels en tant que acteurs politiques. Or, les conditions de longue durée de la société rurale norvégienne indiquent que cette identité nationale évoluant au 19^e siècle, n'était pas sans fondement. Parmi ces conditions il faut mentionner la noblesse très restreinte et peu privilégiée ainsi qu'une grande proportion de paysans propriétaires. De plus, même les métayers jouissaient d'un statut protégé et d'une grande liberté dans la gestion quotidienne de leur ferme.

Abstract : In 1814, the Norwegians adopted a constitution that was quite democratic, relatively speaking. This article discusses to what extent Norwegians' attitudes, manners and social norms made Norwegian society well disposed to encouraging this constitutional arrangement. The Danish-Norwegian elite had idealised the Norwegian farmer, praising his simplicity, straightforwardness, candidness and independence. In the conflicts with the Swedes from 1814 and onwards, the elite adopted these traits as political and cultural markers of a typically Norwegian spirit of liberty, even though they retained considerable condescendance for real peasants as political actors. At the same time, some of the long term conditions of Norwegian rural society indicate that this national identity, rapidly evolving in the nineteenth century, was not without foundation. These conditions included a limited nobility with few privileges and extensive peasant ownership. Furthermore, even leaseholders were well-protected by the law and enjoyed considerable freedom in the daily management of the estate.

Mots-clé : Constitution, démocratie, élites, histoire de la Norvège, identité nationale, liberté paysanne, sociabilité.

Keywords : Constitution, democracy, elites, national identity, Norwegian history, peasant freedom, sociability,

Prologue

En novembre 1814, Jean-Baptiste Bernadotte, depuis 1810 prince héritier de Suède, écrivit à son allié politique le tsar Alexandre I^{er} pour lui annoncer que le parlement norvégien venait d'entériner l'union par l'élection de Charles XIII¹ comme roi de Norvège. À propos des délibérations du parlement norvégien, Bernadotte fit la remarque suivante sur le caractère des Norvégiens :

Il est vrai, que les Norvégiens n'ont pas atteint le degré de civilisation de plusieurs autres peuples. Mais la simplicité qui les distingue peut avoir quelque avantage pour le gouvernement puisqu'elle provient de la loyauté de leur caractère et qu'elle peut être regardée comme une garantie de leur fidélité.²

Ce manque de raffinement des mœurs était aussi relevé par les représentants de la classe dirigeante suédoise. Mais leurs observations étaient souvent accompagnées par un jugement moins bienveillant.

De 1816 à 1821, le jeune noble August von Hartmannsdorff était le secrétaire des MM. Mörner et Sandels, consécutivement gouverneurs suédois à Christiania (aujourd'hui Oslo). Hartmannsdorff a traité les Norvégiens de mal polis dans leur apparence et dans leur comportement, et fiers de l'être. Selon Hartmannsdorff ils étaient pleins d'amour pour leur pays sauvage et pour leur propre rudesse³. Le premier des gouverneurs suédois, le comte Hans von Essen, avait une opinion semblable. Il jugea la culture des Norvégiens très peu développée, tant en politique qu'en politesse.⁴ Von Essen qualifia les Norvégiens de peuple sauvage, difficile à manier, ayant un besoin profond d'être humanisé.⁵

Bernadotte lui-même allait rapidement constater que la simplicité des mœurs pouvait très bien être autre chose qu'une source de loyauté. Elle pouvait aussi se présenter comme l'expression d'une mentalité assez démocratique liée à l'identité nationale, et donc une source d'opposition à la volonté royale et aux efforts suédois de fusionner (« amalgamer » comme on disait) les deux royaumes. Pour les Norvégiens, la franchise, la simplicité, voire la rudesse, étaient déjà avant 1814 des traits nationaux à connotation positive⁶. Cet article veut démontrer qu'à partir de 1814 ces traits prirent une importance idéologique particulière, puisqu'ils furent, plus ou moins consciemment, liés à la défense de la constitution libre et de l'indépendance nationale.

La liberté – fruit d'une longue évolution interne ou des coïncidences extérieures ?

¹ Roi de Suède et père adoptif de Bernadotte.

² « Breve fra Kronprins Carl Johan til Keiser Alexander I, Januar-November 1814 » [Lettre du prince héritier Charles Jean au tsar Alexandre I], in *Historiske samlinger* [Collections historiques], Den Norske Historiske Kildeskriftkommission, Christiania [=Oslo] 1898-1914, tome 3, p. 203.

³ Rolv Laache, *Nordmenn og svensker efter 1814* [Les Norvégiens et les Suédois après 1814], Oslo, Aschehoug 1941, p. 38-39.

⁴ *Norsk Biografisk Leksikon* [Encyclopédie biographique de Norvège], tome 3, Oslo, Aschehoug 1926, p. 599.

⁵ Laache, *Nordmenn og svensker*, p. 29.

⁶ Olav Christensen, « En nasjonal identitet tar form. Etniske og nasjonalkulturelle avgrensninger » [Une identité nationale prend forme. Délimitations selon l'ethnie et la culture nationale], dans Øystein Sørensen (dir.), *Jakten på det norske. Perspektiver på utviklingen av en norsk nasjonal identitet på 1800-tallet* [A la recherche de ce qui caractérise les Norvégiens. Perspectives sur l'écllosion d'une identité nationale norvégienne au 19^e siècle], Oslo, Ad Notam Gyldendal 1998, en particulier p. 62ff.

Dans l'Europe réactionnaire de la Sainte-Alliance, la Norvège se présentait comme l'un des rares îlots de liberté politique. La constitution⁷ garantissait la séparation des pouvoirs, avec une protection particulièrement forte de l'indépendance du Parlement⁸. Le Parlement, qui se réunissait d'ordinaire pour trois mois tous les trois ans, votait le budget et disposait de la majeure partie du pouvoir législatif, le roi n'ayant qu'un veto suspensif. En cas de manquement, les membres du gouvernement pouvaient être jugés par la Haute Cour, composée d'une partie des membres du Parlement et de tous les membres de la cour suprême. Le principe de la publicité des délibérations du parlement fut affirmé (§ 84). Le droit de vote fut accordé à environ 45 % de la population mâle en âge de voter (au dessus de 25 ans), un pourcentage qui est bien supérieur à celui des autres pays européens à cette époque.⁹ L'esprit anti-aristocratique de la constitution se voit dans les articles 23 et 108, qui étaient à la base de la décision d'abolir définitivement le principe de noblesse en 1821, contre la volonté du roi. Le principe du service militaire obligatoire fut établi, « sans égards à la naissance ou à la fortune », mais il ne fut jamais réalisé complètement. Les libertés publiques et individuelles étaient assurées, tels que les principes de légalité, l'interdiction de la torture et la liberté de la presse. La liberté de conscience, prônée en principe par l'assemblée au cours de débats, finit par ne pas être explicitement inscrite dans la constitution. Elle fut même sérieusement compromise par le maintien de l'ancienne interdiction d'entrée des juifs et des jésuites et des autres ordres monastiques dans le royaume.

Bernadotte, devenu roi sous le nom de Charles XIV Jean en 1818, s'acharnait à réviser dans un sens plus autoritaire une constitution que l'urgence des circonstances l'avait forcé à accepter en l'état en 1814. Mais malgré les menaces du roi, accompagnées même par un grand rassemblement de troupes lors de la session du Parlement en 1821, les élites politiques norvégiennes firent bloc contre toute tentative de révision. En transformant la préservation de la loi fondamentale en un article de foi quasiment religieux, elles finirent par pousser le vieux roi à abandonner toute ambition de révision dans les années 1830.

Avant 1814 le royaume de Norvège avait une position périphérique et subalterne dans un empire multinational gouverné par un roi qui était avant tout danois, siégeant à Copenhague. Il y régnait selon la loi royale de 1665, seule constitution écrite en Europe à poser sans équivoque le principe de la souveraineté royale sans bornes. En quelques mois la Norvège est donc passée d'un régime politique qui fut, d'un point de vue juridique, des plus autoritaires, à l'un des plus libres d'Europe. Ce régime de liberté s'est montré d'une longévité remarquable parmi ceux qui sont nés dans l'ère révolutionnaire et napoléonienne, puisqu'il perdure jusqu'à ce jour.

Est-ce que le passage à l'indépendance nationale et à la liberté politique était en premier lieu le résultat des conditions intérieures, de la maturation politique et nationale de la population ? Ou faut-il plutôt l'attribuer à des causes extérieures ; les guerres napoléoniennes

⁷ La constitution d'Eidsvoll est reproduite intégralement dans Eli Fure, *Eidsvoll 1814. Hvordan grunnloven ble til* [La genèse de la constitution], Oslo, Dreyer 1989, p.374–395. Ce texte, ainsi que la version modifiée de 4. novembre 1814 qui fut à la base de l'union avec la Suède, se retrouve sur www.nb.no/baser/1814/gru.html.

⁸ L'article 62 n'admettait pas comme représentants ni les membres du gouvernement, ni les hauts fonctionnaires des ministères, ni les employés à la cour ou les pensionnés de la cour. Voir le commentaire d'Arne Bergsgård, *Året 1814. Grunnlova* [L'année 1814. La constitution], Oslo, Aschehoug 1943, p. 329–330.

⁹ Stein Kuhnle, « Stemmeretten i 1814 » [Le droit de vote en 1814], in *Historisk Tidsskrift* (Oslo) [Revue historique], tome 51, 1972, p. 373–390. Pour l'Angleterre et le pays de Galles le chiffre est 12,2% avant la réforme de 1832 et 18,4 % après. (Frank O'Gorman, *Voters, Patrons and Parties. The Unreformed Electoral System of Hanoverian England 1734–1832*, Oxford, Clarendon press 1989, p.179.) Pour la France le chiffre ne dépasse jamais 2 % entre la Restauration et la révolution de Février. (Pierre Rosanvallon, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard 1992, p. 56, voir aussi p. 70.) Le droit de vote des paysans était très large aussi en Suède, mais jusqu'à la réforme de 1866, la valeur de chaque vote paysan était nettement plus limitée qu'en Norvège. Car le *Riksdag* suédois n'était pas à cette époque un parlement moderne, mais une diète à quatre chambres (paysans, bourgeois, clergé et noblesse) où on votait par ordre

et l'initiative de révolte en 1814 menée par prince héritier Christian Frédéric, vice-roi en Norvège depuis 1813 ? Ces questions sont vivement débattues par les historiens norvégiens depuis plus de 150 ans. Dans l'interprétation prédominante depuis le milieu du XX^e siècle, la balance penche du côté des causes extérieures. La Norvège aurait reçu « la liberté en cadeau », selon la formule consacrée¹⁰.

Dans le présent article il ne s'agit pas en premier lieu de discuter ces hypothèses classiques, bien qu'elles constituent un arrière-plan herméneutique incontournable. Personne d'ailleurs ne songe à nier que c'est la lutte et le jeu des alliances des grandes puissances qui ont rendu possible et provoqué la révolte norvégienne à ce moment précis de l'histoire. La division entre des facteurs intérieurs et extérieurs pose aussi des difficultés, puisque la maturation politique de la nation est intimement liée aux impulsions internationales des Lumières et de l'époque révolutionnaire. Ici il s'agit plutôt d'essayer de répondre à une question voisine, que la polémique autour des origines de 1814 a évacuée : Pourquoi les Norvégiens ont-ils défendu leur liberté politique, une fois acquise, avec tant de ténacité et tant de succès ? L'hypothèse centrale est que les Norvégiens, au-delà de leurs clivages intérieurs, étaient caractérisés par une mentalité et un comportement particulièrement propices à l'enracinement d'un gouvernement démocratique. Cette mentalité et cette pratique démocratiques, ou proto-démocratiques, seront étudiées en particulier par le biais des formes de sociabilité, du style et de la rhétorique de l'élite politique norvégienne. L'article cherche donc à cerner un aspect des fondements sociaux d'un régime politique démocratique, en s'inspirant des théories sociologiques de Norbert Elias et de Pierre Bourdieu et des travaux de quelques historiens français¹¹.

Puisque la naissance de ce régime est inextricablement liée à la lutte pour l'indépendance nationale, la mentalité dont nous parlons constitue en fait une dimension importante de l'identité nationale.

L'historien Frank Meyer a examiné les différences d'habitus en Scandinavie pendant les années 1930, en étudiant la rencontre des réfugiés politiques de langue allemande avec les autorités et les peuples scandinaves¹². Même à cette date relativement tardive, les Suédois étaient dans leurs formes de sociabilité fortement marqués par leur tradition aristocratique, sous forme de respect de la hiérarchie et d'une politesse très raffinée. Parmi les trois peuples scandinaves, les Norvégiens se trouvaient aux antipodes des Suédois, les Danois dans une position intermédiaire. Ici, nous allons examiner ces différences et leur signification politique pour une période antérieure, en mettant l'accent sur la comparaison entre la Suède et la Norvège. Nous allons nous concentrer sur la période fondatrice de la démocratie norvégienne en 1814 et les premières décennies suivantes, tout en ouvrant des perspectives aussi bien vers un passé plus lointain que vers la dissolution de l'union suédo-norvégienne en 1905.

¹⁰ Le débat a été relancé dans les années 1980. Voir Øystein Sørensen, « Ernst Sars' teori om 1814 – et forsvar verdt? [La théorie de Ernst Sars sur 1814 – vaut-elle une défense ?] », *Historisk tidsskrift [Norvège]*, 1987, p. 469–495 et « Kåre Lunden, 1814, Ernst Sars og vi andre » [Kåre Lunden, 1814, Ernst Sars et nous autres], *Historisk tidsskrift [Norvège]*, 1988, p. 312–323. On peut y trouver les références les plus importantes aux autres contributions à ce débat depuis environ 1880.

¹¹ Il s'agit en particulier des célèbres travaux de Norbert Elias sur la société de cour et sur le processus de civilisation et de Pierre Bourdieu, « Structures, habitus, pratiques », dans *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit 1980, p. 87–109. Parmi les historiens français je tiens à mentionner Maurice Agulhon et ses travaux sur la sociabilité, notamment *Pénitents et franc-maçons dans l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard 1968 et Robert Muchembled, *La société policée. Politique et politesse en France du XVI^e au du XX^e siècle*, Paris, Seuil 1998.

¹² Frank Meyer, « Dansken, svensken og nordmannen... » *Skandinaviske habitusforskjeller sett i lys av kulturmøtet med tyske flykninger. En komparativ studie* [«Le Danois, Le Suédois et le Norvégien... » Les différences d'habitus considérées à la lumière des rencontres entre les cultures des réfugiés allemands et les Scandinaves], Oslo, Unipub 2001.

L’ancrage social de la démocratie – un esprit d’égalité, d’autonomie et de franc-parler

La période révolutionnaire et napoléonienne a vu l’avènement de l’idée démocratique dans le monde occidental.¹³ Mais le terme même de démocratie fut relativement peu usité, en Norvège comme ailleurs.¹⁴ De plus, après les excès du régime jacobin en France le terme de démocratie s’est discrédité, même auprès de ceux qui sympathisaient avec les idées de liberté politique. Cela ne nous empêche pas de cerner un certain nombre de traits de mentalité qui étaient susceptibles de faciliter l’enracinement d’un ordre politique relativement démocratique, au sens moderne du terme¹⁵. Je voudrais attirer l’attention sur les éléments suivants :

- 1) Un esprit égalitaire, souvent sous la forme de simplicité ou de frugalité.
- 2) Un esprit d’indépendance et d’autonomie, souvent caractérisé par le terme « mâle » ou d’autres mots apparentés.
- 3) Le franc-parler. Cette qualité fut par l’élite suédoise souvent perçue comme de l’impolitesse.

La sincérité, l’authenticité ou l’absence d’affectation sont d’autres qualités pour lesquelles les Norvégiens sont réputés, et dont ils se vantent. Cela peut être considéré comme des variantes du franc-parler, mais elles relèvent également des deux éléments précédents.

Je cherche à démontrer que les Norvégiens (l’élite aussi bien que le peuple) possédaient des caractères dans leurs habitus qui étaient conformes à l’esprit des nouvelles institutions. En plus, dans la mesure où l’élite norvégienne (qui était pour une grande partie danoise de naissance ou de souche plus ou moins ancienne) n’avait pas ces traits de mentalité démocratique, elle fut largement contrainte de s’en vanter en public pour emporter l’adhésion de la population à partir de la situation nouvelle qui s’établit en 1814. Tout en admettant l’utilité de la conception de *construction*, je ne suis pas de l’avis qu’une identité nationale puisse être construite à partir de rien. Même si l’accent dans cet article est mis sur le discours de liberté et d’égalité, je ferai donc de temps en temps allusion à l’ancrage de ce discours dans les conditions non-discursives de la société, telle que l’éloignement de la cour, la protection juridique du paysan, l’insignifiance de la noblesse et encore plus celle des privilèges nobiliaires. Il est d’ailleurs difficile de tracer une frontière absolue entre la rhétorique et la réalité, entre les paroles du passé considérées comme des *manières de parler* qu’il fallait adopter dans un régime démocratique, et ces mêmes paroles considérées comme des preuves d’attitudes et de pratiques démocratiques. La difficulté est due au fait que dans un gouvernement démocratique, l’usage de la parole est une forme d’action particulièrement

¹³ Pour les pays nordiques, voir les deux numéros suivants de la *Revue d’histoire nordique: L’Europe du Nord et la Révolution Française*, n°2, octobre 2006 et *L’avènement de la démocratie dans les pays scandinaves (1750-1850)*, n°10, 1^{er} semestre 2010.

¹⁴ C’est quand même pendant cette période qu’il a fait son apparition comme un terme applicable dans la politique contemporaine et non seulement comme un terme historique. Voir Robert R. Palmer, « A ‘Democratic’ Revolution: ‘Democrat’ and ‘Aristocrat’ in European Languages », in *The Age of the Democratic Revolution*, tome 1, *The challenge*, Princeton N.J., Princeton University Press 1959, p. 13–20.

¹⁵ Pour une discussion succincte et intelligente du terme, voir Jack Lively, *Democracy*, Oxford, Blackwell 1975.

importante¹⁶. Nous allons revenir sur cette question, et discuter la relation entre les façons de parler et les (autres formes de) pratiques. Il suffit ici de dire que d'un côté la rhétorique démocratique peut, si les conditions sociales et institutionnelles sont par ailleurs favorables, contribuer à lier celui qui s'en sert. D'un autre côté l'expérience du totalitarisme démocratique nous a appris qu'on peut très bien professer des opinions démocratiques d'une manière extrêmement autoritaire.

Le prince héritier et son adaptation aux formes de sociabilité en Norvège

Jacob Aall siégeait à l'Assemblée constituante d'Eidsvoll en 1814 et il écrit l'un des premiers livres d'histoire sur cette période de transition entre deux unions nordiques. Il souligne qu'en tant que gouverneur et régent¹⁷ le prince héritier Christian Frédéric ne s'entourait pas d'une cour brillante, ni voyageait dans des équipages somptueux. Il respectait les formes simples du pays et circulait comme un homme privé¹⁸. Aall remarque qu'il était sociable et « avait une grande facilité à apprendre les formes de son entourage. [...] Sa table fut fréquentée par des hôtes de toute condition, et il y régnait un ton de divertissement marqué par une gaieté et une liberté que l'on peut retrouver dans les soirées privées les plus amicales.»¹⁹ Carine Rehbinder, fille du riche négociant Paul Thrane à Christiania, affirme aussi que les princes danois en général et Christian Frederik en particulier se comportaient d'une manière liante et naturelle quand ils venaient dans ce pays simple. C'était d'autant plus surprenant pour elle que la cour au Danemark était très attachée à l'étiquette et composée uniquement de riches nobles²⁰.

Malgré ses louanges, Aall n'ignore pas les faiblesses royales de Christian Frédéric. Il se laissait éblouir par son imagination dans les moments critiques et la réalité le décourageait. « Il préférerait une attitude de souplesse accommodante vis-à-vis de ses idées – l'oreille royale est rarement ouverte aux objections – à une réelle opposition. » Voilà pourquoi il repoussait les avis et conseils des hommes qu'il aurait fallu écouter.²¹ Aall ne le dit pas explicitement, mais il se considère très probablement comme l'un de ces hommes. Beaucoup de monde a été surpris et déçu quand Christian Frédéric comme nouveau roi a montré qu'il avait, lui aussi, une quantité non négligeable de vieille culture de cour européenne dans ses bagages. L'écrivaine Christiane Koren, épouse d'un juge près d'Eidsvoll, était une partisane fervente du nouveau roi. Mais dans son journal, le 27 mai 1814, elle confie sa déception :

La nomination de tant de chambellans et de junkers le jour de l'entrée royale [à Christiania] ne manquera pas de décourager tous ceux qui aiment le jeune roi, et qui

¹⁶ Dans un texte fortement inspiré par l'exemple de la démocratie classique d'Athènes, Hannah Arendt définit l'action politique (en anglais *action*, tout court) comme une activité humaine qui est intimement liée à l'usage de la parole, en contraste avec le travail de subsistance (*labor*) et la production des objets (*work*). Voir Hannah Arendt, *The Human Condition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1958, en particulier p. 179f.

¹⁷ Christian Fredrik fut nommé gouverneur de Norvège le 11 mai 1814 et arriva dans le pays une semaine plus tard. Le 19 février 1814 il se déclara régent, en rébellion contre le traité de Kiel et en attendant d'être élu roi par l'Assemblée constituante d'Eidsvoll, ce qui arriva le 17 mai la même année. Voir *Norsk Biografisk Leksikon*, tome 2, Oslo, Aschehoug 1925, p. 595.

¹⁸ Jacob Aall, *Erindringer som bidrag til Norges historie fra 1800 til 1815* [Souvenirs contribuant à l'histoire de Norvège de 1800 à 1815], Christiania, Cappelen [1844] 1859, p. 386.

¹⁹ Aall, *Erindringer*, 1859, p. 338. Toutes les traductions en français des citations en langues nordiques sont faites par moi.

²⁰ Carine Mathea Thrane Rehbinder, *Barndoms og ungdoms erindringer, nedskrevne af Oberstinde Rehbinder* [Souvenirs d'enfance et de jeunesse, écrits par Madame le colonel Rehbinder], Christiania, Gyldendal 1915, p. 63.

²¹ Aall, *Erindringer*, p. 338.

*nourrissent tant d'espairs à son sujet, y compris l'espoir qu'il s'éloignerait le plus possible de toute sorte de fastes et de futilités.*²²

L'établissement d'une cour avec une hiérarchie, des titres, un faste et un appareil, marqua une rupture par rapport au comportement précédent de Christian Frédéric. De plus, cette rupture affectait également les règles de sociabilité qui avaient prévalu jusque-là à Eidsvoll. Jacob Aall a décrit le premier repas en commun au début de la Constituante où le chambellan Anker et le négociant Cappelen jouaient le rôles d'hôtes. Les membres les plus divers furent placés côte à côte. La mise de la table était simple, mais bonne, et le ton y était gai. Jacob Aall affirme que c'était là le point de départ pour une tradition de sociabilité politique durable au plus haut niveau en Norvège, parce que ce repas fut le premier parmi tous ceux qui seraient fréquemment organisés lors des séances du parlement ultérieurement. Ce repas était caractérisé par le mélange des classes, ce qui selon Aall était le reflet d'une spécificité norvégienne : nulle part ailleurs les différentes classes de citoyens ne sont si proches les unes des autres ; nulle part ailleurs les distinctions fondées sur les signes extérieurs n'ont moins d'importance qu'ici, affirme Aall.²³ Cette situation vient aussi du fait que la population du pays était peu importante.²⁴ Mais il faut, à l'appui de Jacob Aall, remarquer que la Norvège présentait non seulement un grand contraste avec la Suède (qui avait une population plus de deux fois supérieure), mais aussi avec le Danemark, dont la population était au même niveau.²⁵

À propos du premier gouvernement norvégien, qui fut établi par Christian Frederik vers la fin de février 1814, Aall fait remarquer « la simplicité de l'organisation du conseil », tout en affirmant que l'importance de celle-ci a été sous-évaluée.

Il y avait parmi eux [les membres du conseil] quelques hommes de naissance, [...] mais il n'y avait dans leur sociabilité aucune trace de distinction. [...] Autant leur manière d'être était simple, comme un prolongement de leurs positions précédentes et de la simplicité de la vie qu'ils avaient quittée, autant leurs personnes étaient accessibles dans leurs augustes fonctions, et autant il était facile pour les citoyens de régler avec ces autorités leurs affaires. Pas d'antichambres, pas de ligne encombrante de valets qu'il fallait franchir, pas de révérence soumise pour le grand commis de l'État.²⁶

Quant au régent, il lui fallait un cérémonial, à cause de l'affluence, mais il y avait une grande différence par rapport au Danemark en ce qui concerne « les tourments des antichambres », écrit Aall.²⁷ Il fait remarquer que Christian Frederik était gouverneur de Norvège pendant une période difficile, il lui fallait assurer l'adhésion des Norvégiens en

²² Christiane Koren, *"Moer Korens" dagbøger* (éd. Sofie Aubert Lindbæk) [Les journaux de « Mère Koren »], Christiania, Aschehoug 1915, tome 2, p. 143.

²³ Aall, *Erindringer*, p. 386.

²⁴ Cf. l'article « Honneur » dans l'Encyclopédie, où l'auteur remarque que dans les grands empires on est plus conduit par le désir d'estime que dans les petits États, où « les citoyens sont unis entre eux par le sang, & par de bons offices mutuels; l'état n'est qu'une famille, à laquelle se rapportent tous les sentiments du cœur. » (Diderot & al. (éd.), *L'encyclopédie*, tome 8, Neuchâtel 1765, art. « Honneur », p. 289.)

²⁵ Au sujet de l'intense préoccupation du rang au Danemark au 18e siècle, voir Peter Henningsen, *I sansernes vold. Bondekultur og kultursammenstød i enevældens Danmark* [Sous la puissance des sens. La culture paysanne et l'affrontement des cultures au Danemark sous l'absolutisme], Copenhague, Landbohistorisk selskab/Københavns Stadsarkiv 2006, 2 tomes.

²⁶ Aall, *Erindringer*, p. 365, la première partie de la citation est tirée de la note 4.

²⁷ Aall, *Erindringer*, p. 366. Il convient de rappeler que même la partie de l'élite norvégienne qui n'était pas née au Danemark connaissait bien le pays dominateur de l'union. La plupart d'entre eux avaient fait leurs études à Copenhague et ils se mariaient souvent avec des Danoises, comme c'était le cas de Jacob Aall.

s'adaptant aux formes du pays et en rendant facile l'accès à sa personne. En se mettant à la tête du mouvement d'indépendance, il lui fallait encore plus le soutien et l'amour du peuple, et il lui était nécessaire d'adopter cet air simple et sans prétention avec lequel les grands de ce pays s'attirent le plus efficacement le peuple. Aall prétend, avec plus de trente ans de recul, que cette simplicité a survécu comme un héritage qu'il serait impossible de changer à l'époque où il écrit. Elle avait selon lui la force d'une loi naturelle, fondée sur les conditions physiques et morales du pays. Il considère le changement après l'élection du roi le 17 mai, avec un cérémonial caractérisé par la pompe dans le vieux style, comme une étoile filante avant le retour à la normale. Avec la modestie qui le caractérise, Jacob Aall clôt ce thème en remarquant qu'il ne veut pas faire de la simplicité norvégienne un avantage par rapport aux autres pays, mais il se réjouit du fait que «... dans la première organisation des fonctions élevées du royaume, aucune pièce de pourpre n'a été mise sur le vêtement naturellement simple de la Norvège. »²⁸

L'arrivée des commissaires suédois : « Ils ont salué pendant un temps sacrément long »

Après que le rêve de souveraineté complète fut brisé pendant l'été, les partisans de cette idée furent particulièrement amers dans leur opinion sur les Suédois.²⁹ Ce qui nous intéresse ici, c'est la description de la sociabilité de l'élite suédoise qui en résulte. Ces descriptions sont marquées par la distanciation par rapport à la politesse très formelle et attentive au rang, et par rapport à la vie mondaine suédoise, trop aristocratique, trop efféminée et peut-être trop francisée au goût des Norvégiens.

Le capitaine Peter Motzfeldt siégeait à la Constituante d'Eidsvoll aussi bien qu'à la session extraordinaire du parlement qui fut réuni à l'automne pour mener à bien les négociations avec les Suédois. Il entra après au conseil, et il résida également à Stockholm en qualité de membre du conseil.³⁰ Le 13 octobre 1814 il raconte l'arrivée des commissaires suédois dans le parlement norvégien:

« C'est alors que les Suédois sont arrivés [...] Ils ont salué pendant un temps sacrément long [...] Le premier s'adressa à nous en ces termes: 'Nobles messieurs et hommes norvégiens!' [...] Les autres se turent, mais s'inclinaient toujours chaque fois qu'il mentionnait les nobles messieurs et les hommes norvégiens.»³¹

À propos de la soirée chez les commissaires suédois quelques jours plus tard, il remarque : « C'était très *brillant* chez eux, mais *ennuyant*, bien entendu. »³² De son séjour à Stockholm il écrit à son ami Wilhelm Christie³³ à Bergen, le 13 janvier 1815 :

²⁸ Aall, *Erindringer*, p. 366, note 2.

²⁹ Une minorité à Eidsvoll était favorable à des négociations immédiates avec les Suédois en vue d'une union. Les deux « partis » sont appelés dans l'historiographie « le parti d'autonomie » et « le parti d'union ».

³⁰ Pendant toute la période de l'union suédo-norvégienne de 1814 à 1905 le conseil norvégien fut divisé en deux. La partie la plus importante, numériquement et politiquement, siégeait à Christiania. Celui qui portait le titre de premier ministre (en réalité il n'était pas le chef du gouvernement norvégien, mais une sorte d'ambassadeur norvégien auprès de sa majesté) siégeait à Stockholm de manière permanente, accompagné de deux autres membres du gouvernement qui résidaient à Stockholm à tour de rôle.

³¹ Peter Motzfeldt, *Statsraad Peter Motzfeldts Dagbog fra det overordentlige Storting 1814* (éd. L.M.B.Aubert) [Le journal du membre du conseil Peter Motzfeldt du session extraordinaire du parlement en 1814], Christiania 1882, p. 29–30.

³² Motzfeldt, *Dagbog*, *op. cit.*, p.35. *Brillant* et *ennuyant* [sic] en français dans le texte.

³³ Christie était un député actif et important à la Constituante, mais c'est surtout son rôle de président du parlement extraordinaire lors des négociations avec les Suédois à l'automne 1814 qui l'a fait entrer dans l'histoire de la Norvège. C'est avant tout à Christie qu'on doit la préservation de la Constitution dans cette période critique. Voir *Norsk biografisk leksikon*, tome 3, Oslo, Aschehoug 1926, en particulier p.17–18

« Je n'ai rien à te raconter. Le fait que j'ai assisté à une soirée de dames chez notre hôte, – au dîner chez Adlercreutz³⁴, à l'assemblée de la grande chambellane de la reine etc. – il n'est guère plus intéressant pour toi de le savoir que pour moi de m'y trouver. La seule bonne nouvelle que j'ai à annoncer c'est que je me porte bien ; mais combien de temps cela dure avant que je ne bâille à me décrocher la mâchoire, ou que je m'agace à contracter la jaunisse, – ou bien que je meure de faim parmi tous ces délicieux *petit-plats* qui ne contiennent jamais de la nourriture solide – voilà ce que l'avenir nous dira. Tu as pris une décision sage en refusant d'entrer au conseil ! »³⁵

Le pasteur Søren Tybring fut député de Drammen³⁶ au parlement extraordinaire de l'automne 1814. Il avait la réputation d'être coléreux, ce qui explique qu'il s'exprime encore plus vertement que Motzfeldt. Il donne le portrait suivant des commissaires suédois: « Ils étaient tous ornés de décorations, mais personne ne me parut plus ridicule que l'évêque Rosenstein. Outre ses décorations, il portait une croix en or coulé sur la poitrine, et idem brodée au cul. »³⁷ Tybring s'en prend à M. Forselles, aide de camp de Bernadotte, lui aussi orné de médailles d'honneur et de décorations. « Ce Monsieur était un homme agréable, » écrit Tybring, « et si peu que cela me plût, il fallait quand même que je lui parle de notre relation avec la Suède. »³⁸ Mais par la suite Tybring semble carrément fier d'avoir incarné le désagrément vis-à-vis de cet homme agréable, fier d'avoir outrepassé le code de la politesse et d'avoir parlé sans mâcher ses mots : « Qu'ils soient maudits ces bonnets de nuit [...] qui ont permis aux Suédois d'avancer si loin », lance-t-il à son interlocuteur. « Si ces hommes ignobles avaient fait leur devoir, les Suédois [...] ainsi que leur prince héritier auraient été roués de coups »,³⁹ Tybring continue à faire la leçon à Forselles au point de le rendre perplexe. Celui-ci se plaint que les membres du parlement soient aussi combatifs. Tybring lui répond qu'ils font tout simplement leur devoir, et que si le parlement finit par accepter l'union, on peut se fier plus à ce *oui* qu'à «...des milliers de 'Oui, avec plaisir' des esprits légers, opportunistes ou ambitieux qui malheureusement existent aussi bien en Norvège qu'en Suède. »⁴⁰

Il y a dans le comportement et les paroles de Tybring un lien entre autonomie courageuse, simplicité d'extérieur et de paroles, franc-parler et fiabilité (honnêteté, authenticité) – bref, les éléments d'un habitus démocratique. Tybring ne rattache pas explicitement ces qualités à l'identité norvégienne. En revanche, Bernadotte le fait, comme nous l'avons vu, pour certains de ces éléments. En politique comme dans la vie privée les Norvégiens avaient chez leurs voisins une réputation de franchise et d'honnêteté. Ludvig Holberg écrit déjà dans son ouvrage *De la description du Danemark et de la Norvège* de 1729 que les Norvégiens sont particulièrement entêtés. Holberg considère que cette volonté de défendre son opinion comme un signe de franchise et de probité, « laquelle vertu est le vrai caractère et signe distinctif de ladite nation, ce que tous les étrangers qui les fréquentent

³⁴ Le comte Carl Johan Adlercreutz, général suédois, participa à la campagne contre la Norvège. Membre du conseil à partir de 1810.

³⁵ Ludvig Daae (éd.), *Breve fra danske og norske* [Des lettres des Danois et des Norvégiens], Copenhague, Gyldendalske Boghandel 1876, s.249. Les mots en italiques sont en français dans le texte.

³⁶ Port de commerce au sud-ouest de Oslo.

³⁷ Søren Tybring, « Sognepræst Søren Tybrings Dagbogsbreve fra det overordentlige Storting 1814 » (éd. Ludvig Daae) [Lettres du journal du curé Søren Tyrbring de la session extraordinaire du parlement en 1814], in *Historiske samlinger*, tome 2, Den Norske Historiske Kildeskriftkommission, Christiania 1898–1914, p. 45.

³⁸ « Søren Tybrings Dagbogsbreve », *op. cit.*, p. 51.

³⁹ « Søren Tybrings Dagbogsbreve », *op. cit.*, p. 51.

⁴⁰ « Søren Tybrings Dagbogsbreve », *op. cit.*, p. 52.

admettent. »⁴¹ Mais Holberg remarque aussi qu'il sait bien que cette qualité est considérée comme un vice dans les nations les plus polies, où « la plus grande vertu est de dire oui à tout. »⁴² Cette réputation de probité est d'ailleurs illustrée par un épisode relaté par l'écrivain Conrad Nicolai Schwach, du temps où il était jeune étudiant à Copenhague en 1812. Schwach avait trouvé chez un libraire des livres pour une somme importante. Il demanda au libraire de les mettre de côté pour qu'il puisse revenir le lendemain avec l'argent. Le libraire répondit qu'il a compris par sa manière de parler que Schwach était norvégien⁴³ : « Prenez vos livres ! Je ne crains pas pour mon paiement. »⁴⁴

Comme Tybring et Motzfeldt, le pasteur Jacob Neumann fut représentant au parlement extraordinaire de 1814. Il fut aussi membre de la députation qui est partie pour Stockholm après l'établissement de l'union. Il ne se comptait pas parmi les « patriotes enragés », et il n'est pas tendre en parlant de M. Tybring, doublement son collègue.⁴⁵ Il est d'autant plus intéressant de noter l'image qu'il donne de Christie, le très respecté président du parlement. Le 10 novembre 1814, après que les membres du parlement aient prêté serment à la constitution et au roi Charles XIII, Christie a prononcé un discours, « typiquement norvégien, tout comme son être et son comportement : il n'y avait pas un seul compliment, pas une seule galanterie futile à trouver dans ce discours : il était peut-être le seul dans son genre à avoir été prononcé dans aucun parlement, » écrit Neumann.⁴⁶ Christie resta fidèle à son style aussi dans le discours à Bernadotte et au prince Oscar lors du parlement du 26 novembre la même année. C'était là, selon Neumann, un discours «...qui montra qu'il savait jusqu'au bout maintenir la forme, qui sied à l'homme à qui la nation a confié l'honneur d'interpréter ses sentiments. » Christie n'a pas caché qu'il aimerait que Bernadotte réponde à l'attente du peuple norvégien envers lui, et que dans ce cas le prince héritier serait accueilli avec enthousiasme. « Voilà du langage norvégien ! » s'exclame Neumann à propos de cet éloge bien conditionnel du nouveau maître.⁴⁷ Dans le même esprit Christie a veillé à ce qu'aucun membre de la députation ne reçoive des décorations de la maison royale.⁴⁸

⁴¹ Ludvig Holberg, *Af Dannemarks og Norges beskrivelse* [1729] [De la description du Danemark et de Norvège], in *Værker i tolv Bind* [Œuvres en douze tomes], Rosenkilde & Bagger, Copenhague, tome 1, Kbh. 1969, p.39. Le texte utilisé est le fac-similé accessible sur internet à *Arkiv for dansk litteratur* (online 21.11.2008) [Archive de la littérature danoise].

⁴² Ibid.

⁴³ Les langues scandinaves ont toujours été compréhensibles entre elles. A l'époque le danois était la langue écrite aussi en Norvège, mais la prononciation et l'intonation étaient assez différentes, comme c'est le cas aujourd'hui.

⁴⁴ Conrad Nicolai Schwach, *Erindringer af mit liv. Et tidsbilde fra Norge 1790–1830* [Souvenirs de ma vie. Tableau de mœurs de Norvège 1790–1830], Varhaug, Kilden 1992, p. 81. Schwach ajoute que les Norvégiens avaient partout un grand crédit à Copenhague, et que le fait d'être norvégien fut en général une recommandation.

⁴⁵ Jacob Neumann, « Sognepræst til Asker (siden Biskop) Dr. Jacob Neumanns Dagbog under det overordentlige Storting 1814 » (éd. Ludvig Daae) [Le journal de docteur Jacob Neumann, Curé d'Asker (ultérieurement évêque), à la session extraordinaire du parlement de 1814], in *Historiske samlinger op.cit.*, tome 2, p. 71–72.

⁴⁶ « Jacob Neumanns Dagbog », p. 89.

⁴⁷ « Jacob Neumanns Dagbog », p. 101. Un autre exemple de l'attitude de Christie est sa réponse au roi à propos du retrait des troupes suédoises de la forteresse norvégienne de Fredriksten, près de la frontière. Le parlement avait demandé ce retrait, et le roi avait répondu qu'il accorderait cette grâce. Christie lui a calmement répondu que le parlement n'avait pas demandé une grâce, mais l'acquittement des obligations de l'armistice. Voir *Norsk biografisk leksikon*, tome 3, Oslo, Aschehoug 1926, p. 18.

⁴⁸ « Jacob Neumanns Dagbog », p.114. Malgré tout, Neumann lui-même n'a pas eu l'esprit assez patriote selon le goût de certains. C. N. Schwach fustigea le pasteur pour son rapport du voyage de la députation, d'abord parce que Neumann s'est laissé éblouir par la politesse des Suédois en la prenant pour de la bienveillance politique : « Il est très naturel de recevoir des gens qui apportent des cadeaux [= le royaume de Norvège] avec de la courtoise, voire de leur donner un pourboire. Cela a fait partie des usages partout et de tous les temps, même là où la politesse était à un niveau bien inférieur à celui où elle est réputée de se trouver en Suède. » Selon Schwach Neumann montre aussi son étroitesse d'esprit et son manque de jugement politique et historique en décrivant avec minutie l'étiquette et à la pompe des cérémonies à Stockholm. Voir Conrad Nicolai Schwach, *Dr.*

Christie est probablement resté fidèle à son style dans le discours donné à Bernadotte à Christiania en 1818, lors du passage du nouveau roi, en route pour le sacre à Trondheim. Ce discours ne reçut pas l'approbation unanime de l'entourage du roi, mais le gouverneur Mörner leur a assuré que le discours n'était pas impoli, il portait seulement l'empreinte de la « *bonhomie*⁴⁹ norvégienne ». Il a souligné qu'en Norvège on était moins habitué aux formalités et moins qu'ailleurs marqué par une civilité raffinée.⁵⁰ Comme nous l'avons constaté, le secrétaire de Mörner, M. Hartmannsdorff, a parfois été moins indulgent que son supérieur. Le jeune secrétaire était déçu par le fait que même un homme cultivé et distingué comme le ministre des finances, le comte Hermann Wedel-Jarlsberg⁵¹, se soumit aux exigences norvégiennes de simplicité et d'égalité. Même par temps de pluie il allait à pied au parlement, et dans son uniforme de membre du conseil il sautait par dessus le caniveau avec ses projets de loi sous le bras. Hartmannsdorff se plaignit qu'il enlevât ainsi de l'éclat et à sa personne et sa fonction.⁵²

Le regard de deux femmes sur la sociabilité norvégienne et suédoise

Mary Wollstonecraft, la pionnière anglaise du féminisme, a effectué pendant l'été 1795 un voyage dans les pays scandinaves pour s'occuper des affaires de son compagnon Gilbert Imlay. Les lettres qu'elle lui a écrites, contenant des descriptions des pays et de leurs peuples, furent publiées l'année suivante.⁵³ Cette dame cosmopolite et radicale (elle avait vécu en France pendant plusieurs années depuis 1792) confirme la différence que les Norvégiens et les Suédois observaient entre eux. Le jugement que Mme Wollstonecraft porte sur la sociabilité des classes supérieures et moyennes en Suède ressemble aux descriptions données par Motzfeldt et Tybring des commissaires suédois. Ces derniers, aux yeux de Mme Wollstonecraft, paraissent guindés et rigides afin d'affirmer leur supériorité. « Les Suédois se piquent de leur politesse, mais loin d'être l'éclat d'un esprit cultivé, elle ne consiste que de formes et cérémonies fatigantes. [...] leur civilité exagérée est un obstacle perpétuel à toutes vos actions. »⁵⁴ Les paysans étaient les gens les plus polis en Suède, disait-elle, parce qu'ils n'avaient pas d'autre intention que d'être aimables, sans penser à être admirés pour leur comportement.⁵⁵

Au contraire, ce qui retient son attention en Norvège c'est la grande liberté qui y règne, politiquement et socialement, bien que les Norvégiens vivent dans une monarchie absolue : « Tu sera surpris de m'entendre parler de liberté ; néanmoins les Norvégiens me semblent former la société la plus libre que j'aie jamais observée. »⁵⁶ « Les paysans [...] sont d'une race mâle, »⁵⁷ écrit-elle.

Mme Wollstonecraft fait une comparaison implicite avec son pays natal, à son désavantage : « Les paysans norvégiens n'ont pas à craindre d'être évincés de leurs fermes

Neumanns Offer på Sagas Alter [Le sacrifice du docteur Neumann à l'autel de Saga (une revue nationale d'histoire et littérature)], Christiania 1817, p. 9–11 et 23.

⁴⁹ En français dans le texte.

⁵⁰ Laache, *Nordmenn og svensker, op.cit.*, p. 85–86.

⁵¹ Le seul noble en Norvège à jouir de prérogatives nobiliaires importantes.

⁵² Laache, *Nordmenn og svensker, op.cit.*, p. 89.

⁵³ Mary Wollstonecraft, *Letters Written during a Short Residence in Sweden, Norway, and Denmark*, Lincoln, University of Nebraska Press [1796] 1976 (éd. Carol H. Poston).

⁵⁴ « The Swedes pique themselves on their politeness; but far from being the polish of a cultivated mind, it consists merely of tiresome forms and ceremonies. [...] their over-acted civility is a continual restraint on all your actions. » Wollstonecraft, *Letters op.cit.*, p. 21.

⁵⁵ Wollstonecraft, *Letters op.cit.*, p. 22.

⁵⁶ « You will be surprised to hear me talk of liberty; yet the Norwegians appear to me to be the most free community I have ever observed. » Wollstonecraft, *Letters op.cit.*, p. 61.

⁵⁷ « The farmers [...] are a manly race. »

s'ils déplaient à un homme puissant.⁵⁸ Ils n'ont ni à servir comme bétail électoral aux élections de "mock representatives", ni à se soumettre à une dépendance déshonorante pour vivre ou pour améliorer leur situation ; «...ils agissent avec un esprit indépendant.»⁵⁹ Ses observations rappellent sur bien des points celles que son compatriote William Coxe avait faites dix ans avant.⁶⁰

Quant à Carine Rehbinder, elle demeurait à Stockholm dans les années 1820 avec son mari le colonel Rehbinder, et elle participait à la vie mondaine. Comme Jacob Neumann elle était loin d'être une « patriote enragée », elle n'était pas non plus une farouche partisane de l'égalité.⁶¹ Mais elle réagit, elle aussi, contre l'accueil rigide et froid dans le beau monde suédois, surtout auprès des dames. Elle raconte qu'il était quasiment impossible d'établir des relations intimes avec les Suédois mondains.⁶² Elle avait beaucoup entendu parler de la distinction et de la politesse suédoises, mais elle trouva chez les Suédoises distinguées une arrogance incroyablement déplacée. De plus, les Norvégiens qui furent victimes de cette arrogance avaient reçu l'ordre de venir dans le pays voisin après l'établissement d'une union vivement souhaitée par la maison royale et par les premiers hommes de Suède. « Les Suédois auraient pu nous gagner pour la vie s'ils nous avaient traités avec gentillesse », écrit-elle. Mme Rehbinder affirme, d'autre part, que les dames norvégiennes plaisaient beaucoup aux diplomates étrangers. On disait qu'elles étaient comme un courant d'air frais dans les salons parfumés. Les diplomates étrangers les aimaient pour leur éducation plus libre et leur naturel plus intact, ils les trouvaient plus européennes, plus tournées vers le progrès, à la compréhension plus rapide.⁶³

Les idéaux de liberté et d'égalité confrontés aux réalités sociales et politiques

Les sources norvégiennes portent sans doute la marque d'une certaine autosatisfaction patriotique. Il convient de souligner que les Norvégiens ne furent pas insensibles aux fastes et aux titres, aux cordons et aux étoiles ; y compris ceux qui se vantaient volontiers de leur mépris de telles futilités. Carine Rehbinder raconte qu'elle-même et son mari ont reçu bien des propositions flatteuses de la part de Bernadotte au cours des séjours de celui-ci à Christiania. Par modestie elle les refusa toutes, ce qui lui causa des regrets après. Elle consulta à un moment un compatriote haut placé. Sa réponse fut qu'il ne fallait pas accepter de telles propositions du roi. Mme Rehbinder, laconique, remarque que ce monsieur avait lui-même accepté beaucoup de faveurs de la main du roi.⁶⁴ Nous avons vu que le président Christie a insisté pour que les membres de sa députation ne reçoivent pas de décorations de la maison royale. C'était peut-être une mesure de sagesse politique dictée par les circonstances de l'époque. Quoi qu'il en soit, Christie, comme beaucoup d'autres, n'a pas résisté à l'attrait des faveurs royales par la suite. Il n'y a pas grand chose qui rappelle le ton fier et indépendant de 1814, ou de 1818, dans les lettres de Christie à Bernadotte. Dans une missive de Bergen, en 1827, rédigée en français, il exprime ses meilleurs vœux pour l'arrivée du roi à Christiania,

⁵⁸ Les paysans-proprétaires et les fermiers jouissaient en fait d'une protection légale solide, voir plus bas.

⁵⁹ Wollstonecraft, *Letters op.cit.*, p. 62.

⁶⁰ William Coxe, *Reise i Norge 1784* [Voyage en Norvège en 1784], Universitetsforlaget, Oslo 1975 [traduit de la première édition anglaise de 1790], p.18: « Les paysans norvégiens sont pleins de vitalité et d'activité dans leur manière d'être. Ils sont francs, ouverts et intrépides, sans pour autant être impertinents. Ils ne rampent pas devant leurs supérieurs, mais font tout de même preuve d'un respect décent à leur égard. » Voir aussi p. 17 pour une comparaison avec la misère des paysans danois, que M. Coxe avait également eu l'occasion d'observer.

⁶¹ Rehbinder 1915, *Erindringer op.cit.*, p. 60.

⁶² Rehbinder 1915, p. 126.

⁶³ Rehbinder 1915, p. 126–129.

⁶⁴ Rehbinder 1915, p. 115.

avant de s'adonner à la rhétorique la plus servile, entièrement en conformité avec la tradition de la monarchie danoise :

« Mais comment vous féliciter, Sire ! C'est ma patrie que je dois féliciter du bonheur de vous voir, Roi, sage, juste et bienfaisant. Je plains beaucoup que les circonstances ne me permettent pas d'aller à la capitale et de me jeter à vos pieds pour vous exprimer les sentiments de dévotion et gratitude qui me pénètrent. »⁶⁵

Christie avait des raisons d'être reconnaissant. Bernadotte lui avait procuré des décorations et des postes lucratifs, après des initiatives appuyées de la part de Christie lui-même.⁶⁶ Déjà en 1815–1816 le président Christie fut l'objet d'un poème satirique qui aurait été écrit par Hans Nansen, un membre de l'opposition :

« Juste à côté de lui, l'homme du despote / prépare tranquillement / des chaînes dorées pour son pays / achetées avec des actions basses / mais il paraît qu'il est méconnu / parce qu'il a la langue de la liberté / toujours à la bouche. »⁶⁷

Selon l'historien Sverre Steen ces attaques furent pour une partie l'expression d'envie et de suspicion, du fait que le président du parlement jouait le rôle difficile d'intermédiaire entre le gouvernement et le parlement. Mais elles furent surtout l'expression de la volonté de s'opposer au pouvoir exécutif, une volonté qu'il est remarquable de trouver déjà avant l'ouverture de la première session ordinaire du parlement norvégien.⁶⁸ En outre, même si ces attaques personnelles contre Christie furent largement injustifiées à l'époque (et elles cédèrent rapidement la place aux louanges du sage président), elles illustrent le problème général de la tension entre la rhétorique de liberté et fraternité d'un côté et l'adaptation – en privé et en publique – aux hiérarchies sociales et aux relations de pouvoir.⁶⁹

Beaucoup de ceux qui étaient à la tête de la lutte contre les Suédois en 1814-1815 devinrent des modérés du fait de leurs responsabilités, ou bien ils cédèrent au charme et aux faveurs de Bernadotte. En revanche l'héritage du franc-parler mâle et indépendant fut repris par d'autres.

Le débat public des années qui suivent 1814 est marqué par un style polémique rude. Des contributeurs à *Nationalbladet* [*Le Journal national*], le premier des journaux d'opposition, voyaient l'emploi courageux de la liberté de la presse comme un signe important de patriotisme. En 1817, Jørgen Herman Vogt, le rédacteur d'un journal proche du gouvernement, se dit choqué par l'insolence de certains écrits de l'opposition. Un contributeur dans *Nationalbladet* se moqua de sa vision pusillanime de la liberté de la presse :

« Personne ne comprit ce que la liberté de la presse annonça
Avant que le patriote Vogt gentiment ne nous le laissât savoir. [...]

⁶⁵ W.F.K. Christie, Riksarkivet [Archives nationales norvégiennes], PA 14, F 003, « Lettre à Carl Johan du 13 février 1827 »

⁶⁶ Voir le reste de la correspondance entre Christie et Bernadotte, Riksarkivet, PA 14, F 003.

⁶⁷ « Strax ved ham, Despotens mand / rolig tilbereder / gyldne Lænker for sit land, / kjøbt ved Usselheder / Man ham vist miskjender dog, / thi han fører Frihedssprog / stedse udi munden. » Cité par Sverre Steen, *På fallittens rand* [Au bord de la faillite], Oslo, Cappelen 1953, p. 99 et 96ff.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 100.

⁶⁹ Déjà à la Constituante d'Eidsvoll les principes fièrement énoncés au départ subirent des modifications importantes suite aux débats. Pour une bonne présentation de cette problématique, voir Bergsgaard, *Året 1814, op.cit.*, p. 331–362. Cf. aussi les réflexions de Sverre Steen au sujet de cette tension dans le débat au parlement de 1815 sur la répartition des devoirs et des droits, tels que le service militaire et la libre entreprise. Voir Steen, *På fallittens rand, op.cit.*, p. 60f.

Ta voix, ô patriote ! Est l'harmonie des anges,
Et chaque parole de ta bouche, M. Vogt, est de la poésie »⁷⁰

Dans l'histoire de la cour de France, féminisation des comportements et autoritarisme politique vont de pair, selon Robert Muchembled. Ce dernier décrit la féminisation accrue de la cour à partir du règne de Louis XIV comme une marque de soumission.⁷¹ En Norvège comme en France, le discours de la démocratie était bien un discours de la masculinité, bien que les Norvégiens eussent très peu de culture de cour à exorciser.⁷² Les termes « mâle » et « indépendant » furent fréquemment usités (et ils allaient souvent de pair) dans le discours du libéralisme patriotique du début du XIX^e siècle, pour marquer la lutte contre le despotisme.⁷³ Bernadotte et les aristocrates suédois s'indignaient de la critique du pouvoir venant des Norvégiens, ils la percevaient comme insolente et ingrate.⁷⁴ Ils ne considéraient pas la grossièreté des attaques de l'opposition comme des expressions d'une tradition de liberté. Au contraire, ils la regardaient comme un résultat du fait que les Norvégiens n'avaient pas l'habitude des institutions libres.⁷⁵ C'est un point de vue que l'on peut comprendre, puisque les Norvégiens avaient jusqu'en 1814 vécu sous la domination danoise depuis plus de 400 ans, dépouillés de leurs propres institutions politiques depuis 1536. Les Suédois de leur côté avaient une tradition de représentation (*Riksdagen* – la diète) et de débat politique qui datait du XVI^e siècle au moins, et qui fut particulièrement poussée pendant l'âge de liberté (1719-1772). En même temps, il faut comprendre qu'une raison importante pour laquelle Bernadotte voyait l'opposition norvégienne d'un mauvais œil est qu'elle constituait un exemple à suivre pour les libéraux en Suède, en particulier le ton insolent des journaux.⁷⁶ Bernadotte avait d'autant plus de raison d'essayer de restreindre par la loi la liberté de la presse en Norvège, ce qu'il a essayé de faire aussi bien en 1818 qu'en 1821⁷⁷, et de bâillonner les voix les plus critiques, surtout celles des frères Hielm à la tête du *Nationalbladet*.⁷⁸ Jonas Anton Hielm fut économiquement brisé par le procès qui lui fut intenté à cause de ses articles dans *Nationalbladet*. Mais c'est précisément le fait qu'il ne plaisait pas aux autorités, par ses opinions et par son style, qui lui a valu le statut de figure emblématique pour l'opposition.

Quoiqu'il en soit, le désir de tenir le roi à distance et le discours séculaire vantant l'amour des Norvégiens pour leur roi persistent côte à côte. Pour l'opposition, il suffisait de faire une interprétation démocratique de cette loyauté. À la session importante du parlement de 1821, sur laquelle nous allons revenir plus loin, le caractère anti-aristocratique du pays fut affirmé. On vota pour la troisième fois consécutive l'abolition de la noblesse, épuisant ainsi le

⁷⁰ « Hvad Trykkefrihed varslet ingen Mand forstod, / Før Patrioten Vogt os snildt det vide lod. [...] / Din Røst, o Patriot er Engleharmonie, / Og hvert ord fra Dig, Hr.Vogt, er Poesie. » Voir Yngve Skjæveland, *Nasjonal retorikk i Det Norske Nationalblad 1815-1821* [Réthorique nationale dans la Revue nationale 1815–1821], Oslo, Noregs Forskningsråd (Kult) [Conseil norvégien de la recherche] 1996, p. 60–61.

⁷¹ Voir Robert Muchembled, *La société policée*, Paris, Seuil 1998, en particulier p. 160: « La grâce propre aux femmes devient imperceptiblement une valeur générale, bien adaptée à l'air du temps. Car le souverain n'identifie pas un défi lorsqu'on adopte peu ou prou une attitude de nature vaguement féminine en sa présence. »

⁷² Pour le discours masculinisant sous la Révolution et le désir de chasser les femmes de la sphère publique, voir par exemple Lynn Hunt, *The Family Romance of the French Revolution*, Berkeley, University of California Press 1992, en particulier le chapitre « The Bad Mother »

⁷³ Seip, *Utsikt over Norges historie*, b. 1, *Tidsrommet 1814 – ca. 1860* [Vue sur l'histoire de la Norvège, tome 1, La période de 1814 à environ 1860], Oslo, Gyldendal 1974, p. 92.

⁷⁴ Voir p.ex. quelques lettres de Bernadotte à M. Sandels, gouverneur en Norvège, dans Elise Adelsköld (éd.), *Karl XIV Johans brev til riksståthållaren J.A.Sandels 1818–1827* [Les lettres de Charles (Jean) XIV au gouverneur J. A. Sandels 1818–1827], Stockholm, Norstedt & söner 1955, p. 139 et 143.

⁷⁵ Le gouverneur Sandels exprime ce point de vue en 1821, voir Sverre Steen, *Krise og avspenning* [Crise et détente], Oslo, Cappelen 1954, p. 175.

⁷⁶ Steen, *Krise og avspenning*, op.cit., p. 184.

⁷⁷ Steen, *Krise og avspenning*, op.cit., p. 144, 181 et 186.

⁷⁸ Steen, *Krise og avspenning*, op.cit., p. 290f.

veto suspensif du roi, à la grande irritation de celui-ci. Personne n'avait défendu le principe de noblesse au cours des débats.⁷⁹ Cependant, il y eut plusieurs qui, par prudence et par loyauté, suivirent la proposition royale de reporter à la prochaine session du parlement, trois ans plus tard, la décision d'abolition. Mais les membres de la majorité, sans renier leur loyauté au roi, interprétèrent celle-ci autrement. En fait, ils prirent au pied de la lettre l'idée que Bernadotte se fit de la franchise des Norvégiens dans la lettre à Alexandre citée au début de cet article. Suite à son avènement le roi avait repris cette idée dans un discours au *Storting* en 1818. Il s'est dit fier de régner sur une nation « dont l'amour de la liberté a été synonyme de l'amour de ses rois »⁸⁰. Le député Jacob Hoel fut un inflexible opposant au principe nobiliaire, qu'il traitait de « chimère » et d'« invention humaine fâcheuse et niaise ». Il conclut la motivation de son vote en faveur de l'abolition ainsi :

« L'attitude du Norvégien à l'égard de ses rois a été, et est toujours, loyale comme les rochers parmi lesquels nous avons grandi. Ceux parmi nous qui ont gardé notre nationalité, disent sans crainte nos pensées intimes. La trahison et l'artifice nous sont étrangers, et je ne crois nullement que notre roi méconnaisse un peuple qui exprime librement ses sentiments, lui, l'homme [...] célèbre, qui sur la grande scène du monde a combattu si souvent le préjugé, l'aristocratie et le despotisme.»⁸¹

On peut supposer que Bernadotte n'apprécia guère que la fameuse franchise et loyauté des Norvégiens lui imposa ce rendez-vous avec son propre passé.

La liberté paysanne : mythe et réalité ou mythe qui crée la réalité

Il faut prendre en compte la question esquissée plus haut : est-ce que la rhétorique de liberté de la génération de 1814 reflétait des réalités sociales et mentales profondément enracinées ? Ou faut-il plutôt la considérer comme un mensonge collectif, ou même comme de la propagande tactique motivée par le désir de renouer l'union avec le Danemark, sous le sceptre du roi absolu Frederik VI ? Il n'y a aucun doute que ce dernier désir existait chez bien des membres du « parti de l'autonomie », ce qui leur a valu le nom de « parti princier » ou « parti danois » par leurs adversaires.

Nous parlons ici de l'esprit de liberté des élites. Mais à cette époque les élites norvégiennes ont commencé, à petits pas, à s'identifier avec la nation norvégienne à l'intérieur de l'union. Au moment précis de l'insurrection de 1814 le ralliement de la population au nom de la nation s'est imposé comme une nécessité. L'immense majorité de la population, environ 90 %, était constituée de paysans.⁸² L'éloge des vertus norvégiennes était principalement un éloge de la paysannerie, un encensement du « libre et fier paysan

⁷⁹ Les propositions et les explications de vote sont publiées dans Poul Holst (éd.), *Kongeriget Norges tredie ordentlige Storthings Forhandling i Aaret 1821, Første Deel* [Les délibérations du troisième parlement ordinaire en l'anne 1821, première partie], Christiania 1821 et 1822, p. 221–303 et *Andre Deel* (deuxième partie), Christiania 1822, p. 710–763.

⁸⁰ Le texte français est repris d'une copie du texte original du discours, joint à une lettre de Bernadotte à W.K.Christie en 1818. Voir *Riksarkivet*, PA 0014 Christie, Serie F, paquet no.1.

⁸¹ *Kongeriget Norges...*, *op. cit.*, *Andre Deel*, p.717 et 719–720.

⁸² A cause de l'insuffisance des exploitations en général, ils combinèrent le plus souvent le travail de la terre avec d'autres occupations pour vivre, en particulier la pêche et le travail forestier. Au 18^e siècle la Norvège dépendait de l'importation pour un tiers de sa provision annuelle en grain, transportée pour la quasi-totalité par voie de mer. C'est la raison pour laquelle l'implication dans les guerres napoléoniennes et le blocus britannique qui ensuivit a vite basculé en catastrophe humanitaire pour la population.

norvégien ». Quelles étaient les conditions sociales, juridiques et autres d'un esprit de liberté dans cette paysannerie à laquelle les élites norvégiennes avaient commencé à s'identifier ?

Il est clair que la paysannerie norvégienne, avec une partie de la paysannerie suédoise, se trouvait dans une situation assez particulière en Europe. Il existait des privilèges nobiliaires qui pouvaient être exercés auprès des métayers, mais ils étaient pratiquement sans importance, sauf dans les comtés de Laurvigen et de Jarlsberg au sud-est du pays. Au cours du XVIII^e siècle les paysans devinrent pour une grande partie propriétaires des fermes qu'ils exploitaient.⁸³ Les familles propriétaires jouissaient d'une protection juridique unique en Europe sous la forme d'un droit de retrait lignager ou *odel*.⁸⁴ Les tenanciers de plein droit jouissaient eux aussi d'une protection juridique très forte, et ils ne souffraient pas, en général, d'une soumission personnelle au propriétaire. L'étendue du pays et la topographie souvent montagneuse faisaient que les fermes étaient dispersées, ce qui contribuait à rendre le paysan maître chez lui. Il faut ajouter que sous la pression de l'accroissement de la population, une couche sociale réellement dépendante avait commencé à apparaître vers la fin du XVII^e siècle. Il s'agit des *husmenn*, un véritable prolétariat de tenanciers ou métayers à statut précaire, équivalent des *cottagers* anglais, et souvent durement exploité.⁸⁵ Vers la fin du XVIII^e siècle, les *husmenn* avaient acquis une importance numérique considérable, occupant environ le tiers de toutes les exploitations agricoles. Cette classe n'entraîne définitivement pas dans la mythologie du paysan libre et fier.⁸⁶ En revanche elle constituait un contraste qui soulignait encore plus la liberté du paysan propriétaire ou tenancier de plein droit.

La quasi absence de noblesse et le fait qu'il n'y avait pas eu de culture de cour en Norvège depuis le temps de l'union de Kalmar vers la fin du 14^e siècle, contribuèrent sans doute à transformer le paysan indépendant en objet de culte national. En fait, la royauté avait contribué à ce culte, dès l'établissement de l'armée paysanne en Norvège.⁸⁷ Le roi avait intérêt à vanter la force et la valeur du paysan norvégien pour l'encourager à repousser ou à attaquer les armées suédoises.⁸⁸ Le roi Frederik V avait contribué à ce culte à sa manière, en établissant en 1764 un parc de sculptures au nord-ouest de Copenhague. Les sculptures

⁸³ La proportion des allodiaux s'accrut de 19% de tous les exploitants en 1661 à 57% en 1801. Les métayers à statut précaire – les *husmenn* (voir plus loin) – ne sont pas compris dans ce calcul.

⁸⁴ Sur ce droit, qui existe encore aujourd'hui sous une forme atténuée, voir Thor Falkanger (dir.), *Om odels- og åsetesretten* [Des droits de retrait lignager et d'aïnesse], Oslo, Statens forvaltningstjeneste (NOU) 2003.

⁸⁵ Le sens littéral de *husmann* (plur. *husmenn*) est « homme de la maison ». Il s'agissait normalement de familles louant une petite exploitation en marge d'une ferme et soumise à celle-ci, souvent avec des obligations de travail. Ces petites exploitations ne furent pas enregistrées dans le cadastre. Celles-ci et leurs occupants faisaient donc, d'un point de vue fiscal et juridique, partie de la sphère privée du propriétaire. La Constituante les considéra d'un point de vue politique comme des domestiques et ne leur attribua pas le droit de vote en 1814.

⁸⁶ Encore aujourd'hui, plus d'un siècle après la quasi disparition des *husmenn*, on a en norvégien l'expression « esprit de *husmann* » pour décrire un trait profond de l'identité nationale, caractérisé par l'humilité excessive, le manque de courage et le sentiment d'infériorité vis-à-vis l'étranger. Il n'est pas seulement l'attitude du paysan libre et fier, mais aussi celle de sa « victime », qui ont marqué l'habitus national.

⁸⁷ La Norvège fut, avec la Suède, l'un des premiers pays de l'Europe moderne où toute la population paysanne fut directement impliquée dans l'organisation militaire. Selon l'ordonnance de 1628 un certain nombre de fermes devait équiper et approvisionner un soldat qui s'entraînait régulièrement en temps de paix et qui était mobilisé en temps de guerre. L'armée danoise consistait jusqu'en 1788 pour une grande partie de professionnels, dont beaucoup furent des étrangers. Beaucoup d'historiens considèrent que l'indulgence relative de l'État vis-à-vis des paysans norvégiens au 18^e siècle en matière de taxation, est inspirée par le souci de maintenir leur motivation et leur capacité militaires. D'un autre côté, le roi se servait jusqu'en 1769 de son nouvel instrument militaire pour prélever les impôts. Voir Geir Atle Ersland et Terje H.Holm, *Norsk forsvarshistorie*, b. 1, *Krigsmakt og kongemakt* [Histoire des Forces armées en Norvège, tome 1, Puissance militaire et pouvoir royal], Bergen, Eide 2000, p. 194ff.

⁸⁸ La médaille frappée par la royauté en souvenir de la chute du roi suédois Charles XII pendant le siège de Frederikshald (Norvège) en 1718 souligne ainsi que le héros suédois a succombé à la force des Norvégiens, sans mentionner ni le Danemark, ni le roi Frederik. Voir Sverre Bagge et Knut Mykland, *Norge i dansketiden 1380–1814* [La Norvège à l'époque danoise, 1380–1814], Oslo, Cappelen [1987] 1992, p. 211.

représentaient soixante-dix personnes du peuple, soixante Norvégiens et dix habitants des îles Féroé. La représentation des Norvégiens, en particulier, se révèle d'un grand réalisme quant aux vêtements, reflétant les différents métiers et les différentes régions. Le parc reçut le nom de *Nordmandsdalen* (la vallée des Norvégiens). Le fait de consacrer tant de ressources à des figures du peuple s'avère unique pour l'époque.⁸⁹ Lors des grandes réformes agraires au Danemark, à partir de 1787, quand on stimula le passage à la propriété paysanne allodiale et ordonna l'émancipation des paysans attachés à la glèbe, l'éloge du paysan norvégien atteignit son apogée au cœur même du gouvernement à Copenhague. Celui-ci devait affronter les protestations des grands propriétaires nobles du Jutland. L'un des principaux responsables de la réforme fut le Norvégien Christian Colbjørnsen, nommé procureur général du royaume en 1788.⁹⁰

La Norvège rurale était donc marquée par une plus grande égalité et une plus grande autonomie paysanne que la plupart des autres pays européens, et sa noblesse était absente ou insignifiante. Cela explique peut-être la diffusion plus large de certains traits de caractère normalement réservés à la noblesse ? Ces traits participaient au moins à la vision du paysan que les patriotes avaient commencé à forger. Selon l'historien Odd Arvid Storsveen, l'image idéale du paysan norvégien de l'époque se compose des quatre éléments suivants :

- 1) la simplicité et un naturel non dépravé,
- 2) la hardiesse vis-à-vis des autorités,
- 3) le désir de liberté,
- 4) la loyauté au roi.⁹¹

Il faut s'interroger sur l'adéquation entre cette image et la réalité. Dans un article de 1992 intitulé « Le libre et fier paysan norvégien », Øystein Rian présente les arguments qui vont à l'encontre de la réalité de cette image.⁹² Ainsi, les paysans norvégiens étaient dépourvus de moyens de résistance efficaces vis-à-vis de l'émergence de l'État moderne au XVII^e siècle, et ils ont perdu à ce moment là une grande partie de leur ancienne autonomie. Rian souligne aussi que « le paysan norvégien » est une abstraction qui couvre de grandes variations entre les différentes régions et les différentes époques. D'autre part, c'est justement dans la différenciation entre les époques que Rian, en réalité, laisse la porte entre ouverte pour une renaissance de la liberté paysanne. Il remarque qu'au XVIII^e siècle, une fois que les autorités avaient mis en place leur système de contrôle, elles permirent au conservatisme des paysans⁹³, et donc à leur autonomie, de s'épanouir à nouveau.⁹⁴ Dans un ouvrage plus récent, Rian traite d'ailleurs des deux mouvements de protestation les plus importants des décennies avant 1814 : la révolte menée par Christian Lofthus (à partir de 1786) et le mouvement de réveil religieux de Hans Nielsen Hauge (à partir de 1796). Il les présente comme des mouvements populaires pleins de force et de vigueur, dont l'action aura des répercussions importantes au niveau national, attirant la sympathie d'une partie de l'élite norvégienne. Dans

⁸⁹ Mette Skougaard, « Det norske haveteater. Nordmandsdalen i Fredensborg » [Le théâtre jardinier norvégien. La vallée des Norvégiens à Fredensborg] et Aagot Noss, « Nordmandsdalen og draktene » [La vallée des Norvégiens et les habits] in Mette Skougaard (dir.), *Norgesbilleder. Dansk-norske forbindelser 1700–1905* [Images norvégiennes. Relations dano-norvégiennes 1700–1905], Copenhague, Gads forlag, 2004, en particulier les pages 108–115 et 154.

⁹⁰ Voir *Norsk Biografisk Leksikon*, tome 3, Oslo, Aschehoug 1926.

⁹¹ Voir Odd Arvid Storsveen (m.fl): *Norsk Patriotisme før 1814* [Le patriotisme norvégien avant 1814], Oslo, Kult 1997, le sous-chapitre « Nordmands Viis – innholdet i norskhetssidene » [Ainsi font les Norvégiens – le contenu des idées sur le caractère nationale norvégien], p. 45–50.

⁹² Øystein Rian, « Den frie og stolte norske bonden » [Le paysan norvégien, libre et fier], in Harald Winge (red.) *Lokalsamfunn og øvrighet i Norden ca. 1550–1750* [La société locale et l'autorité publique dans les pays nordiques, d'environ 1550 à 1750], Oslo, NLI 1992.

⁹³ C'est-à-dire leur défense des vieilles libertés.

⁹⁴ Rian, « Den frie og stolte... » *op.cit.*, p. 158–159. Cf. d'ailleurs le souci de préserver la loyauté des paysans, lié à leur rôle clé dans l'armée norvégienne, mentionné plus haut.

ce récit, Rian ressuscite en réalité le libre et fier paysan norvégien non seulement comme un mythe, mais aussi comme un acteur historique efficace, jouant un rôle qui ne fut pas sans importance pour la révolte de 1814.⁹⁵

Dès la fin des années 1820, le grand poète Henrik Wergeland participa au renouveau national par la poésie et l'art dramatique. Mais il était aussi un historien important.⁹⁶ Dans un discours à Eidsvoll, Wergeland lance la métaphore de *la soudure impure* de l'anneau de l'histoire norvégienne, pour désigner les quatre cents ans d'union avec le Danemark.⁹⁷ Dans le même esprit on se mit souvent à appeler cette époque *la nuit de quatre cents ans*. Le sens est le même dans les deux cas. Il s'agit de renouer le contact avec les vraies institutions et la vraie histoire norvégienne, celle qu'on avait partagée avec le Danemark ne fut considérée que comme un détour, un mauvais rêve qu'il valait mieux oublier. Avec la résurrection de l'ancien royaume indépendant la mauvaise soudure fut éliminée, l'alliage qui dénaturait l'or pur de l'identité norvégienne fut enlevé, et l'anneau de l'histoire norvégienne fut refermé de façon solide.

Les historiens d'orientation plus professionnelle et scientifique que Wergeland ont suivi la piste ouverte par lui, étudiant l'histoire ancienne pour renforcer l'identité nationale dans l'État nouveau. Deux des historiens les plus importants, Rudolf Keyser et Peter Andreas Munch⁹⁸, actifs depuis le début des années 1830, lancèrent l'idée que les structures sociales en Norvège furent dès le peuplement du territoire marquées par un singulier égalitarisme quasi nobiliaire.⁹⁹ Ils élaborèrent une théorie disant que la Scandinavie fut peuplée par des migrants venant du nord, une théorie qui déjà avait été lancée au XVIII^e siècle par Gerhard Schøning. Selon cette théorie, la tribu germanique venant du nord était porteuse de qualités guerrières supérieures. Elle s'est donc constituée en classe dominante, faisant valoir des droits de conquête sur la population autochtone. Voilà ce qui, selon la théorie, se produisit au Danemark et en Suède. Le résultat de l'immigration et de la conquête germanique y fut l'introduction du féodalisme. Or, en Norvège, il n'y avait pas de peuple autochtone à opprimer, on arriva dans une terre vide. Le résultat en fut l'établissement d'une paysannerie allodiale, sans maîtres ni esclaves. Au moment de l'établissement de la royauté au IX^e siècle, le pouvoir du roi fut donc fermement tenu en bride par la liberté paysanne. Cette liberté se manifesta institutionnellement dans le système politico-judiciaire de *ting*, des assemblées régionales sous le contrôle des paysans, et juridiquement dans le droit d'*odel*.

Il est intéressant ici de constater le parallèle entre la théorie de Keyser et Munch pour les pays scandinaves, et la thèse germanique de la conquête franque, soutenue par Boulainvilliers et Montesquieu au XVIII^e siècle.¹⁰⁰ Selon la thèse germanique, les nobles de race de la France du XVIII^e siècle seraient des descendants directs des envahisseurs germaniques de la basse Antiquité jusqu'au X^e siècle (y compris les Vikings). Boulainvilliers et Montesquieu firent, chacun à leur manière, usage de l'histoire ancienne pour justifier et renforcer le caractère aristocratique de la société française de leur temps. Keyser et Munch firent usage d'une histoire assez analogue pour renforcer l'identité d'un jeune État-nation démocratique. La différence vient de l'idée que la race conquérante en Norvège n'eut en fait à conquérir que des pierres et des arbres, des loups et des lièvres. Mais cela veut dire que, à en

⁹⁵ Rian, *For Norge, op.cit.*, les articles sur Lofthus et Hauge.

⁹⁶ Voir Odd Arvid Storsveen, *Henrik Wergelands norske historie. Et bidrag til nasjonalhistoriens mythus* [L'histoire norvégienne de Henrik Wergeland. Une contribution au mythus de l'histoire nationale], Oslo, Kult 1997.

⁹⁷ Storsveen, *Henrik Wergelands, op. cit.*, p. 46–51.

⁹⁸ P. A. Munch (1810–1863) fut l'oncle du célèbre peintre Edvard Munch.

⁹⁹ Pour ce qui suit, voir Ottar Dahl, *Norsk historieforskning i det 19. og 20. århundre* [La recherche historique en Norvège aux 19^e et 20^e siècles], Oslo, Universitetsforlaget [1959] 1976, chapitre 2.

¹⁰⁰ Voir François Furet et Mona Ozouf, « Deux légitimations historiques de la société française au XVIII^e siècle », in *Annales E.S.C.*, 3/1979, repris dans François Furet, *L'atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion 1982.

croire la théorie, ce n'est pas tout à fait exact de dire que la société norvégienne du XIX^e est une société sans noblesse. On pourrait en fait affirmer le contraire : tout y est noblesse, ce sont les esclaves qui manquent. Voilà ce qui expliquerait ce singulier égalitarisme, cet esprit de liberté chez les paysans à travers toute l'époque moderne, ainsi que l'esprit guerrier des soldats norvégiens dans l'armée dano-norvégienne. Dans cette optique, les Norvégiens étaient bien des sauvages nobles, peut-être même au sens double du terme « noble ».

En fait, la théorie de Keyser et Munch est depuis la fin du XIX^e siècle tout aussi obsolète que la thèse germanique en France. La seule certitude, c'est qu'une partie des paysans descendait des nobles de l'époque médiévale qui n'arrivaient plus à tenir leur rang ou qui avaient été écartés par la noblesse danoise, surtout à partir du XVI^e siècle. Cette déchéance des familles nobles est un fait que la Norvège partage avec le reste de l'Europe.¹⁰¹ L'authentique particularisme, en revanche, c'est que les ex-familles nobles norvégiennes conservaient bien la mémoire de leur origine, notamment parce que le droit d'*odel* les incitait à pratiquer intensément la généalogie.¹⁰²

Le prestige de la théorie de Keyser et Munch à son époque nous indique surtout que le grand intérêt de la génération de 1814 pour la liberté paysanne restait toujours fort dans la génération suivante. Le signe le plus frappant de cette préoccupation dans la génération de 1814 elle-même est peut-être le fait qu'on donna au parlement et à ses deux subdivisions¹⁰³ des noms inspirés par le système de *ting*. Le parlement fut nommé *Storting* (la grande assemblée), et les deux subdivisions furent nommés *Odelsting* et *Lagting*.¹⁰⁴ Le terme d'*odel* fut donc repris pour nommer une des pièces clés du nouveau système politique. Celui qui avait proposé les deux noms *Odelsting* et *Lagting* était Christian Magnus Falsen.¹⁰⁵ Ce proche conseiller de Christian Frederik fut l'homme politique le plus puissant de l'assemblée constituante. Il fut aussi le co-auteur du principal projet de constitution, ce qui lui a valu le surnom de « père de la constitution ». Falsen avait depuis longtemps fait des études historiques sur l'ancienne Norvège dans le sillage de Gerhard Schønning, celles-ci aboutirent à un important ouvrage sur le droit d'*odel* en 1815. En fait, Falsen aurait voulu faire du droit d'*odel* la pierre angulaire de toute la constitution.

L'élite formant le peuple et étant formée par lui

Dans son interprétation de la révolte norvégienne, Jens Arup Seip est partisan de la thèse de la liberté en cadeau (voir plus haut), à l'opposé de Kåre Lunden qui met l'accent sur les aspirations internes de liberté. Selon Seip, ce fut surtout la tactique du moment qui dicta l'emploi de la rhétorique nationale et démocratique dans l'élite. Mais Seip remarque aussi que « la propagande est un boomerang qui peut atteindre le front du propagandiste ».¹⁰⁶ Par là il

¹⁰¹ La différence est que cette déchéance fut si massive en Norvège qu'elle entraîna la quasi-disparition de toute une classe nationale.

¹⁰² Le voyageur William Coxe raconte que les paysans qui descendaient des nobles en étaient très conscients, et que le droit d'*odel* en était la raison. Voir Coxe, *Reise i Norge 1784, op.cit.*, p. 17.

¹⁰³ Il ne s'agit pas de deux chambres réellement distinctes, mais d'une division de l'assemblée qui s'effectue au cours du travail législatif.

¹⁰⁴ Le nom de la subdivision la plus grande, *Odelsting*, veut donc dire à peu-près « l'assemblée des paysans propriétaires ». Pour l'autre subdivision Falsen avait proposé le terme *lagmannsting*, c'est à dire « l'assemblée des juges ». Falsen avait conçu celle-ci comme une sorte de chambre haute. Cette idée n'a pas été retenue, et le nom a été modifié pour ne retenir que l'association à un tribunal, sans suggérer une supériorité personnelle des membres. Le *lagting* fut effectivement le tribunal de la haute cour en cas de procès contre des membres du gouvernement ou de la cour suprême.

¹⁰⁵ Voir *Norsk Biografisk Leksikon*, tome 3, Oslo, Aschehoug 1929 et Einar Østvedt, *Christian Magnus Falsen. Linjen i hans politikk* [Christian Magnus Falsen et sa ligne politique], Oslo, Aschehoug 1945.

¹⁰⁶ Seip, *Utsikt op.cit.* p. 22.

insinue que les acteurs eux-mêmes ont commencé à y croire, et même s'ils n'y croyaient pas, ils furent souvent liés par leur rhétorique, en particulier dans une situation où il fallait constamment assurer l'adhésion à sa politique par la persuasion. Dans les cas où la rhétorique s'apparente à de la propagande de circonstance dans la bouche des membres de l'élite, le lien entre rhétorique hégémonique et réalités sociales apparaît clairement : quelles sont les conditions sociales et culturelles qui font que même les partisans de l'absolutisme¹⁰⁷ se voient contraints à employer la rhétorique de liberté pour se faire entendre ?

Une élite peut sans doute travailler à gagner les esprits pour une certaine cause. Mais elle ne saurait créer une atmosphère à partir de rien, ni manipuler les esprits au profit de n'importe quelle cause. Une élite politique est par définition capable de former le peuple dans une certaine mesure. Mais l'inverse est tout aussi vrai, surtout dans une situation de rupture comme la révolte de 1814 où l'élite est formée par le peuple qu'elle veut diriger.

Ceci dit, il faut bien souligner les limites de la démocratie qui fut installée en 1814. Erns Sars, le grand historien radical du XIX^e siècle, attacha une importance immense au tournant de 1814. Néanmoins, il ne se fit pas d'illusions sur ses effets à court terme :

« La manière de gouverner après 1814 continua longtemps à être plus bureaucratique que démocratique, malgré l'esprit de la constitution. Les hauts fonctionnaires continuèrent à gouverner après 1814 au nom de la constitution libre, de la même manière qu'ils avaient gouverné avant 1814 au nom du roi absolu. »¹⁰⁸

Jens Arup Seip a inventé un terme devenu classique pour désigner le régime de 1814 à 1884 : l'État des hauts fonctionnaires.¹⁰⁹ En fait, la minuscule classe de hauts fonctionnaires¹¹⁰ monopolisait le gouvernement et, bien entendu, les hautes fonctions administratives. Ils dominaient aussi le parlement, surtout jusqu'en 1833. Dans les premières décennies après l'introduction des conseils municipaux en 1837, ils dominèrent même la démocratie locale. Pratiquant largement l'endogamie et l'autorecrutement, cultivant leur distinction culturelle dont la maîtrise du latin fut l'ultime brevet de noblesse, cette classe à la formation universitaire fut une véritable aristocratie politique, l'une des plus puissantes d'Europe, relativement parlant.

Malgré tout, cette classe posa les bases d'une constitution dont le caractère ne lui permit pas à la longue de maintenir sa domination. La déchéance de l'État des fonctionnaires est surtout symbolisée par la première grande victoire dans la lutte pour faire reconnaître le principe de la responsabilité politique du gouvernement devant le parlement. Cette victoire a été remportée en 1884 par l'alliance entre les paysans et les radicaux des villes, sous la direction de l'avocat Johan Sverdrup. Cette victoire fut le point de départ pour la mise en place définitive du présent régime parlementaire en 1905, à l'occasion de la dissolution de l'union suédo-norvégienne.

¹⁰⁷ On est tenté de faire de Christian Frédéric le principal exemple. Il voulait d'abord se proclamer roi de Norvège au nom du droit de succession de sa dynastie, mais en février 1814 il s'est laissé persuader par des Norvégiens prominents que cette démarche serait injustifié et impolitique. En tant que roi du Danemark à partir de 1839, sous le nom de Christian VIII, il n'eut pas hâte d'établir la liberté politique dont il fut le premier garant en Norvège après son élection le 17 mai 1814. L'absolutisme fut abolie au Danemark au début du règne de son fils Frédéric VII en 1848.

¹⁰⁸ Ernst Sars, *Norges politiske historie 1815–1885* [L'histoire politique de Norvège], Kristiania, Oscar Andersen bogtrykkeri 1904, p.133.

¹⁰⁹ Voir Seip, *Utsikt*, *op.cit.*

¹¹⁰ Ils ne furent qu'environ 2000 personnes en 1814, sur une population d'à peu près un million d'habitants. Ce chiffre n'a guère augmenté au cours du 19^e siècle, bien que la population ait plus que doublé.

La défense d'une constitution marquée par la liberté paysanne

La lutte politique contre les Suédois à partir de 1814 fut accompagnée d'un style et d'une identité démocratiques : le franc-parler et l'authenticité s'opposaient à la flatterie et à l'hypocrisie, la simplicité s'opposait à la splendeur, les opinions étaient ancrées dans la conscience et dans la confiance du peuple alors que les signes visibles des honneurs royaux étaient considérés avec suspicion. Ce style national s'enracinait dans des structures sociales qui différaient de celles des voisins scandinaves, mais il apparaît aussi comme une force politique en soi.¹¹¹

Au cours des décennies qui suivent 1814 on voit une conscience de soi accrue chez les paysans. Bien des membres de l'élite regrettaient plus ou moins discrètement d'avoir donné leur soutien à une constitution qui accordait une si large représentation aux paysans.¹¹² Il y en avait aussi plusieurs parmi les hauts fonctionnaires qui considéraient les paysans comme peu fiables ou peu intéressés par la défense de la constitution libre et de l'indépendance nationale.¹¹³ Celui qui symbolisa plus que tout autre le désaveu des attitudes démocratiques et pro-paysannes fut le père de la Constitution, Christian Magnus Falsen. À Eidsvoll il fit du paysan allodial son idole et la clé de sa pensée politique. Dans une scène mélodramatique évoquant la nuit du 4 août 1789 en France, il a même renoncé à son titre de noblesse (sans importance matérielle) pour faire échec à son premier adversaire, le comte Hermann Wedel Jarlsberg.¹¹⁴ Or, en 1821, Falsen a perdu sa foi dans le rôle clé des paysans dans le système politique du pays. Pendant la session du parlement de cette année, il changea d'avis sur la question de la noblesse, refusant d'en voter l'abolition.¹¹⁵ Cela peut s'expliquer par les circonstances exceptionnelles du moment. Mais Falsen proposa également une série de modifications de la constitution qui allaient toutes dans le sens de réduire le pouvoir de l'assemblée nationale et de rendre celle-ci moins démocratique dans sa composition. Il suggéra de restreindre le droit de vote des paysans et d'abaisser le plafond établi pour le nombre de députés paysans.¹¹⁶ Il relança sa vieille proposition de faire du *Lagting* une réelle chambre haute, dotée d'un veto contre l'*Odelsting*. Il voulait priver le parlement du droit de trancher les litiges électoraux et de vérifier les procurations, laissant ces tâches à la cour suprême. Plus tard, il donna son soutien à la proposition royale d'accorder au roi un veto absolu.¹¹⁷

La session de l'assemblée nationale de cette année dut se tenir à l'ombre d'une grande manœuvre militaire que le roi avait organisée près de Christiania pour faire pression sur les représentants du peuple. Le roi brandit aussi la menace de l'intervention de la Sainte-Alliance,

¹¹¹ Selon Steen et Seip, c'est par ces moyens rhétoriques que Christian Frederik aurait fait naître l'ambiance de 1814, Voir Seip, *Utsikt...op.cit.*, p.18ff.

¹¹² Le curé Claus Pavels écrit déjà en mars 1815 que le système de représentation de la constitution norvégienne, qui naguère fut considérée comme un tel chef-d'œuvre que les Suédois devaient l'imiter, fut maintenant considérablement moins admiré par la classe de hauts fonctionnaires. La raison principale en était le rôle important des paysans. Voir le journal de Claus Pavels, <http://www.dokpro.uio.no/litteratur/pavels/frames.htm> [online 8/12 – 2008], cf. Steen, *På fallittens rand, op.cit.*, p.30. Voir aussi la correspondance de la famille Aall en 1815 et 1816, *Breve fra slekten Aalls arkiver, 1738–1905* [Lettres des archives de la famille Aall, 1738–1905], Dreyer, Stavanger 1948, pp. 144–145 et 226.

¹¹³ Sverre Steen, *Krise og avspenning, op. cit.*, p.343–344.

¹¹⁴ Voir Østvedt, *Christian Magnus Falsen, op.cit.*, p. 224.

¹¹⁵ Steen, *Krise og avspenning, op.cit.*, p. 160.

¹¹⁶ Voir *Norsk Biografisk Leksikon*, tome 4, Oslo 1929, p.39f. (article de Halvdan Koht) et Steen, *Krise og avspenning, op.cit.*p.219. Koht remarque qu'il est vrai que Falsen déjà en 1814 avait été partisan d'un droit de vote plus restreint. Mais en 1821 sa proposition avait l'air d'une attaque réactionnaire contre la constitution, non pas comme une opinion parmi d'autres dans une situation de rupture avec l'absolutisme. La même remarque est valable pour sa proposition sur le *Lagting* (voir ce qui suit).

¹¹⁷ Steen, *Krise og avspenning, op.cit.*, p.219 et p.293–294.

en cas d'abolition de la noblesse. Il affirma que le pays, déjà au bord de la faillite, devait trouver des fonds supplémentaires pour permettre au roi de le défendre dans une telle éventualité. En réalité, la seule menace militaire réelle venait du roi lui-même. C'était la peur d'un coup d'État aussi bien que celle d'une intervention étrangère qui dictèrent la prudence de beaucoup de ceux qui choisirent de suivre la ligne de Falsen sur la question de la noblesse.

Une grande partie des hauts fonctionnaires et des bourgeois se joignit néanmoins à presque tous les représentants paysans pour repousser les efforts de Bernadotte destinés à réviser la Constitution et à saper l'indépendance nationale. Le résultat de cette lutte fut le fameux « conservatisme constitutionnel » du parlement norvégien, une idéologie qui ne fut pas à cette époque l'expression d'un conservatisme tout court.¹¹⁸ Ce fut au contraire la stratégie de défense d'une constitution remarquablement démocratique pour son temps. En se joignant à la défense inflexible du texte constitutionnel, l'élite se lia encore plus solennellement à la rhétorique et aux institutions démocratiques qui avaient servi à mobiliser le peuple et à marquer la particularité norvégienne dans la lutte pour l'indépendance depuis 1814. À la session du parlement de 1824, toutes les propositions de révision constitutionnelle que Falsen avait présentées en 1821 furent rejetées.¹¹⁹

Celle concernant la réduction du nombre de représentants fut vivement repoussée comme « outrageante pour l'honnête ordre de la paysannerie et apte à affaiblir la confiance qui doit régner entre les différentes classes qui doivent maintenir la constitution ». ¹²⁰ La majorité voulait au contraire poursuivre l'intégration des paysans dans la communauté politique, en les laissant participer à l'élection des commissaires des tribunaux d'arbitrage. Le représentant comte Wedel, ex-ministre des finances et futur gouverneur du pays, donna son soutien à la proposition en alléguant qu'il était « un devoir sacré d'éduquer la nation pour qu'elle soit à la hauteur de sa constitution. » ¹²¹

Falsen était à cette époque un homme politiquement mort.¹²² Il fut dans les années 1820, comme en 1814, un emblème du ralliement des classes et des ordres dans la lutte de résistance nationale, mais cette fois-ci un emblème à l'envers.¹²³

La question du rôle des paysans dans la défense de la constitution d'Eidsvoll est une question complexe. Leur attitude fut marquée par une antipathie innée pour les hauts fonctionnaires ainsi que par un désespoir croissant face aux graves problèmes économiques et financiers des premières années de la Norvège libre.¹²⁴ Il en résulta un fort mécontentement à l'égard d'un parlement qui était, malgré la présence d'un important contingent de paysans, dominé par les hauts fonctionnaires. L'émoi atteignit son apogée avec les agitations paysannes aux relents anti-parlementaires du printemps et de l'été 1818.¹²⁵ Bernadotte avait déjà essayé de séduire ceux qui trouvaient le prix de l'indépendance trop élevé. Il avait proposé de résoudre les problèmes financiers de son royaume occidental en puisant dans son

¹¹⁸ En revanche il se transformerait en un tel conservatisme de la part des hauts fonctionnaires surtout après 1848. Dès lors, la classe dirigeante cherchait à se protéger contre de nouveaux progrès de la démocratisation, défendant le rôle du roi et du gouvernement contre les prétentions du parlement et contre les propositions d'élargissement de l'électorat.

¹¹⁹ Les propositions de révision constitutionnelle ne pouvaient être traitées qu'à la session suivante.

¹²⁰ Steen, *Krise og avspenning, op.cit.*, p. 320.

¹²¹ Steen, *Krise og avspenning, op.cit.*, p. 331.

¹²² Koht, dans *Norsk Biografisk Leksikon*, tome 4, *op.cit.*, p. 42.

¹²³ Steen, *Krise og avspenning, op.cit.*, p. 327.

¹²⁴ Le début de l'État autonome ne fut pas facile. Au sortir des guerres napoléoniennes il traversa une crise financière dont la gravité n'a jamais été dépassée depuis. Cela amena un niveau de taxation qui n'avait eu son égal qu'au 17^e siècle, siècle d'airain de l'établissement de l'État moderne et absolutiste. Pour plus de détails, voir Sverre Steen, *På fallittens rand*, que nous avons cité plusieurs fois et qui traite les pires années, 1815–1818. Le titre de l'ouvrage de Steen est éloquent, il se traduit par *Au bord de la faillite*.

¹²⁵ Steen, *På fallittens rand, op.cit.*, le chapitre « Opposisjon mot Stortinget og forfatningen » [Opposition contre le parlement et la constitution], en particulier p. 272.

immense caisse personnelle ou en introduisant la monnaie unique dans les deux royaumes, supprimant la nouvelle banque centrale norvégienne et le *speciedaler* qu'elle battait.¹²⁶ En 1818, il semble avoir cherché à profiter des troubles paysans d'une manière plus sournoise en laissant ses agents en Norvège souffler sur le feu.¹²⁷ Les paysans de leur côté renouèrent avec la vieille tradition de l'époque danoise, en s'adressant directement au roi par-dessus la tête de ses fonctionnaires qu'ils suspectaient d'altérer sa bonne volonté.¹²⁸ Pendant le voyage du sacre, au début de septembre 1818, une délégation de paysans rendit visite au roi pour lui offrir le pouvoir absolu, conformément à ce que les rumeurs avaient déjà annoncé depuis longtemps.¹²⁹ Il fallut bien entendu refuser cette « offre ». Mais Bernadotte et ses agents avaient eux-mêmes contribué, plus ou moins par inadvertance, à encourager de telles initiatives.¹³⁰ Or, le roi et son entourage répondirent à l'attitude flatteuse des paysans royalistes en encourageant le culte du paysan norvégien et de ses airs de dignité simple. Sverre Steen écrit à propos du comte de la Gardie, président de la députation de la diète suédoise, qu'il fut séduit par les paysans du Trøndelag (la région de Trondheim, ville traditionnelle du sacre), par leur aspect fier, leur comportement digne, le naturel de leur tutoiement : « il n'y a pas de titre qui surpasse ce *tu*, prononcé avec la simplicité norvégienne. »¹³¹

Le libre et fier paysan norvégien n'était donc pas seulement un symbole de la liberté du nouvel État constitutionnel. Il pouvait aussi être un sujet idéal pour un monarque aux vellétés autoritaires.¹³² Mais l'alliance politique directe entre le roi et les paysans fut quand même contre nature et de courte durée. De plus, l'opposition paysanne de 1818 resta malgré tout respectueuse du régime parlementaire, surtout grâce à Jacob Hoel. « Il devint par là l'un des pères de la politique paysanne [qui verra le jour à partir des années 1830] », écrit Halvdan Koht.¹³³ Déjà, lors de la session du parlement de 1821, il y eut, comme nous l'avons constaté, une confrontation sans merci entre les représentants paysans et la volonté du roi, concernant non seulement l'abolition de la noblesse, mais aussi au sujet de la répartition entre le Danemark et la Norvège de leur dette publique commune.¹³⁴

La participation à la vie politique de la paysannerie en 1814 fut peut-être moins importante que *les idées* de l'élite au sujet de cette même paysannerie. D'autre part, ces idées

¹²⁶ Francis Sejersted, *Den vanskelige frihet* [La liberté difficile], Oslo, Cappelen [1978] 1991, p. 41–42.

¹²⁷ Steen, *På fallittens rand*, *op.cit.*, p. 244ff.

¹²⁸ Les Norvégiens se servaient assidûment des soi-disant supplications au roi, un canal que la royauté avait établi pour préserver la loyauté de ses sujets et de s'informer des abus des administrateurs. Sur ce sujet, voir Michael Bregnsbo, « Folk skriver til kongen. Supplikkerne og deres funktion i den dansk-norske enevælde i 1700-tallet » [Des gens du peuple écrivent au roi. Les supplications et leur fonction sous l'absolutisme dano-norvégien au 18^e siècle], Copenhague, Selskabet for Udgivelse af Kilder til Dansk Historie 1997.

¹²⁹ Steen, *På fallittens rand*, *op.cit.*, p. 269 et p. 254.

¹³⁰ Steen, *På fallittens rand*, *op.cit.*, p. 299–300.

¹³¹ Steen, *På fallittens rand*, *op.cit.*, p. 238. Il faut savoir que les formes d'adresse suédoise jusqu'à un temps assez récent ont été marquées par un emploi extraordinairement fréquent de titres, aussi pour s'adresser directement à quelqu'un. Le pronom *ni* (= vous) n'était pas d'usage courant. On se servait le plus souvent du titre même en s'adressant directement à quelqu'un. Cela donnait un air de cérémonial de cour aux échanges les plus quotidiens. Voir Meyer, « *Dansken, svensken og nordmannen* », *op.cit.*, p. 185–195.

¹³² Ernst Sars, historien radical du 19^e siècle et l'un des premiers idéologues de la lutte contre l'union suédo-norvégienne, considéra que la vieille loyauté des paysans norvégiens pour leurs rois était leur plus grand défaut politique. C'est cette loyauté qui, selon Sars, a permis à Christian Frederik de jouer un rôle par trop important en 1814, au détriment des intérêts du pays. Voir Ernst Sars, « Kristian Fredrik » (1897), in Steinar Supphellen (dir.), *Studier i norsk historie omkring 1814* [Etudes sur l'histoire de Norvège autour de 1814], Oslo, Universitetsforlaget 1983.

¹³³ Halvdan Koht, dans son introduction à Jacob Hoel, *Fra den gamle bonde-opposisjon. Brev og innlegg fra Stortingene 1818, 1821, 1822 og 1833* [De la vieille opposition paysanne. Lettres et discours des sessions de parlement de 1818, 1821, 1822 et 1833], Oslo, Den Norske Historiske Forening 1927, p. 15.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 18.

contribuèrent à ce que les vrais paysans, surtout à partir de 1821, puissent devenir des acteurs toujours plus actifs et plus conscients dans le cadre du nouveau système. Cette prise de conscience peut être suivie à travers la lutte pour l'autonomie locale (l'établissement des conseils municipaux) couronnée de succès en 1836, jusqu'à ce qu'elle atteigne son apogée dans le ralliement des paysans à Johan Sverdrup dans sa bataille pour un régime parlementaire, mentionnée plus haut.

Parallèle français, évolution ultérieure et perspectives

La rhétorique norvégienne d'égalité, de simplicité, voire de rudesse peut, dans une certaine mesure, être considérée comme un exemple d'une stratégie typique de l'opprimé, adoptée de façon plus ou moins consciente. La lutte de libération politique et sociale prend aussi la forme d'une lutte pour inverser l'hégémonie culturelle. Les opprimés transforment les signes distinctifs de leur infériorité en signes de supériorité, alors que les traits du groupe dominant, jadis admirés, sont flétris. C'est la stratégie appliquée dans le pamphlet le plus célèbre de la Révolution française, à savoir *Qu'est-ce que le tiers-état*. Sieyès s'en prend à la thèse germanique chère aux nobles de race et à leur désir de jouir de leurs privilèges en vertu du droit de conquête. Il retourne cette prétention contre eux afin d'exiger qu'ils intègrent la nouvelle société basée sur l'utilité, ou qu'ils repartent vers les forêts d'Allemagne dont leurs prétendus ancêtres sont sortis.¹³⁵ Le chef-d'œuvre de rhétorique de Sieyès contribue de façon décisive à rallier le peuple à l'élite du tiers-état, dans la phase qui commence par la lutte pour la prépondérance du tiers aux États généraux. À travers cette identification négative avec tout ce qui n'est pas noble, l'élite du tiers pouvait pour un temps se poser en représentante de plus de 95 % de la population, bien qu'il n'y eût dans sa députation ni paysan, ni ouvrier, ni artisan, mais beaucoup de privilégiés (dont Sieyès) et même une poignée de nobles.

La révolte norvégienne n'était pas qu'une révolte politique, mais aussi une révolte pour l'indépendance nationale, et au départ elle fut surtout cela. Dans la lutte pour l'hégémonie qui suivit la révolte, les élites s'identifièrent dans une certaine mesure aux valeurs et au style qui caractérisaient la paysannerie norvégienne. Déjà en 1809 Jacob Aall avait commencé son livre *Fædrelandske ideer (Idées patriotiques)* par une paraphrase circonspecte du pamphlet de Sieyès : « Qu'a été la Norvège ; qu'est-ce qu'elle est ; que peut-elle devenir ? »¹³⁶ Dans son choix d'introduction on peut discerner une identification double : la Norvège est un tiers état sans privilèges par rapport au pays maître le Danemark et dans la lutte pour réparer cette injustice, l'élite norvégienne s'identifie, à l'instar de Sieyès et de ses semblables en France, avec la masse de la population. Une telle identification était possible dans l'Europe de l'époque, puisque l'importance et la dignité des paysans avaient déjà évolué avant la Révolution française. Le rousseauisme glorifia la vie simple à la campagne, et les physiocrates et d'autres penseurs économiques prônèrent le respect de tout travail considéré comme utile. De même, la noblesse et son éthique traditionnelle furent l'objet d'attaques toujours plus virulentes.

Nonobstant les réformes agraires, la conjoncture était plus favorable en Norvège qu'au Danemark, à cause de la longue tradition de liberté paysanne. Au Danemark, le paysan avait depuis des siècles été un objet de mépris, privé de sa liberté personnelle.¹³⁷ En Suède, le

¹³⁵ « Pourquoi ne renverrait-il [i.e. le tiers-état] pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à *des droits de conquête* ? » ((Abbé) Emmanuel Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers état ?* (1789), Paris, Flammarion 1988, p. 44).

¹³⁶ Voir Jens Johan Hyvik, « *Fædrelandske ideer* ». *Jacob Aalls nasjonsforståelse 1799–1814* [« Idées patriotiques ». Les conceptions de la nation de Jacob Aall], Bergen, Høyskoleforlaget 2003, p. 41.

¹³⁷ Henningsen, *I sansernes vold*, op. cit., tome 1, p. 318.

paysan était plus libre, mais en revanche l'hégémonie culturelle de l'aristocratie se maintint plus longtemps. En fait, la force des traditions et institutions parlementaires y constitua d'un côté un solide fondement pour un régime de liberté. D'un autre côté ce furent exactement ces mêmes traditions qui donnèrent force et identité à l'élément aristocratique dans l'État et dans la société. La noblesse avait jusqu'à l'abolition de la diète des quatre ordres en 1865-1866, une existence politique distincte qu'elle avait perdue dans le royaume dano-norvégien avec l'introduction de l'absolutisme dès 1660. Il est vrai qu'il existait en Suède depuis la fin du XVIII^e siècle un discours anti-aristocratique. Il souligne, tout comme en Norvège, que le vrai caractère national se trouve dans les qualités du bon paysan ; la frugalité, la simplicité, l'indépendance.¹³⁸ La différence est que ce discours visait un adversaire national hégémonique, alors que le discours anti-aristocratique norvégien était plutôt lui-même hégémonique à l'échelle nationale. En Suède, le discours anti-aristocratique mit longtemps à devenir hégémonique.

La noblesse suédoise et ses bonnes manières jouissaient d'un prestige et d'une influence sur l'habitus national qui n'avaient pas leur égal pour l'élite en Norvège. Bien que l'élite des hauts fonctionnaires y monopolisât longtemps le pouvoir exécutif, elle n'eut jamais un prestige comparable dans l'esprit des paysans et des classes moyennes. Une importante raison en était qu'elle ne fut jamais considérée comme porteuse de la vraie identité nationale au même titre que la noblesse suédoise, puisqu'elle était d'origine étrangère et de culture danisée. En Norvège ce qui s'appelle communément une « contre-culture » populaire et nationale ancrée surtout dans l'ouest et au centre du pays¹³⁹ s'affirma comme une force de plus en plus importante à partir du milieu du XIX^e siècle. Le linguiste autodidacte Ivar Aasen commença dans les années 1830 à préparer le travail de construction d'une nouvelle langue écrite norvégienne, fondée sur les dialectes paysans et privilégiant ceux qui avaient gardé le mieux l'héritage du vieux norrois. La lutte pour la reconnaissance du néo-norvégien fut une composante importante de ladite « contre-culture » nationale. Celle-ci fut à son tour un soutien très important dans la lutte politique contre la domination des hauts fonctionnaires. Le lien entre la lutte culturelle et la lutte politique se reflète dans la chronologie. La grande victoire de l'opposition parlementaire, brisant le régime des hauts fonctionnaires, eut lieu en 1884. La langue construite par Aasen, le néo-norvégien, fut officiellement reconnue, avec un statut égal à la langue écrite existante, en 1885.

À côté d'Ivar Aasen un des plus grandes idéologues pour la norvagation de la culture au 19^e siècle était Arne Garborg. Ils soulignaient tous les deux que tant que la culture et la langue danisée existaient en Norvège, il y avait deux nations dans le pays; D'un côté une élite, minoritaire, danisée et largement d'origine danoise et d'un autre côté un peuple, purement norvégien, parlant une langue qui était le vrai descendant du norrois. Leur but pour la norvagation était la triomphe complète de la langue néo-norvégien, qui symbolisait la véritable nation norvégienne. Dans une formule polémique Garborg traita même ses adversaires de "danois domicilié [en Norvège]" (*Heimedanske*), du fait de leur langue et de leur culture, indépendamment de leur lieu de naissance.¹⁴⁰

Au cours de cette même année 1885, l'historien conservateur Yngvar Nielsen raconte un épisode qui est révélateur de la distance culturelle entre la Suède et la Norvège. C'est une distance qui à l'époque avait sa contrepartie dans le climat politique entre les deux pays,

¹³⁸ Anne Berg, *Kampen om befolkningen. Den svenska nationsformeringens utveckling och sociopolitiska förutsättningar ca 1780–1860* [La lutte au sujet de la population. L'évolution de la formation nationale suédoise et ses conditions socio-politiques, d'environ 1780 à 1860], Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis 2011, chapitre 3.

¹³⁹ Donc loin de la capitale Christiania (Oslo), qui se trouve près de l'extrémité sud-est du pays.

¹⁴⁰ Voir Sørensen, *Norsk idéhistorie*, b. 3, *Kampen om Norges sjel, 1770–1905*. [Histoire des idées en Norvège, tome 3, La lutte pour l'âme de Norvège, 1770–1905], Oslo, Aschehoug 2001, pp. 219–220 et 343–349.

extrêmement tendu après la victoire du Storting sur le roi Oscar II et son gouvernement conservateur en Norvège. Le prince héritier Gustaf et son épouse allemande, la princesse Victoria de Baden, effectuèrent en 1885 un voyage en Norvège pour calmer la situation après la crise de l'union provoquée par les événements de 1884. Victoria était la petite fille de l'empereur allemand, et elle avait reçu une éducation très stricte. A un dîner officiel Johannes Steen, membre proéminent de l'aile gauche du parti radical, fut présent en sa qualité de président du *Storting*. Vers la fin du siècle Steen sera également deux fois premier ministre. Nous laissons la parole à l'historien Nielsen :

« Le dîner où le proviseur¹⁴¹ Steen a insulté la princesse héritière en mettant son bras sur le dos de sa chaise [...] a dû être une scène extrêmement embarrassante. La princesse déplaça sa chaise de plus en plus loin du proviseur, le prince héritier a ordonné au grand chambellan de hâter la séance à table, pour mettre un terme à cette souffrance. »¹⁴²

Le poète Nils Collett Vogt raconte dans ses mémoires son premier séjour en Suède la même année.¹⁴³ Il y est venu à l'âge de 20 ans pour être le précepteur d'une jeune fille norvégienne qui vivait avec sa famille dans un grand domaine. Sous couvert de la politesse la plus exquise, pour ne pas dire au moyen de celle-ci, même les Suédois de conviction libérale firent sentir au jeune homme son infériorité et celle de son pays.¹⁴⁴ Ils se moquèrent de l'air sérieux et trop fier du jeune homme, marqué par un manque de respect pour l'âge et pour la condition sociale de ses interlocuteurs. Quant aux relations entre les deux nations, elles furent en général perturbées par les airs de petit-frère impertinent que la Norvège avait pris en défiant le roi l'année précédente.

Un vieux colonel raconta au jeune précepteur un épisode survenu au cours d'un voyage en train en Suède. Le colonel partageait son compartiment avec une jeune femme norvégienne très jolie. À un moment, le train pénétra dans un incendie de forêt, remplissant le compartiment de fumée : « La jeune femme se leva. Avec une politesse norvégienne parfaite elle s'exclama, les yeux luisants : "Dieu soit loué que ce soit en Suède et non pas en Norvège qu'il brûle" »¹⁴⁵ L'épisode raconté par le colonel illustre la force du patriotisme norvégien, qui ne fut nullement exempt de fanatisme.¹⁴⁶ Il trahit aussi un cruel manque de cette retenue qui caractérise le vieux code de politesse européen.¹⁴⁷ Or, cet art est au cœur de la diplomatie.

¹⁴¹ Steen fut proviseur d'un lycée à Stavanger.

¹⁴² Yngvar Nielsen, *Fra Johan Sverdrups Dage : Oplevelser og Optegnelser 1884-1889* [Au temps de Johan Sverdrup : Souvenir et notes 1884-1889], Kristiania, Gyldendal 1913, p.87. Voir aussi Dag Michalsen, « Fra Kiel til Karlstad: Union og demokrati i Norge og Sverige 1814-1905 » [De Kiel à Karlstad: Union et démocratie en Norvège et en Suède 1814-1905], in *Tidsskrift for rettsvitenskap* [Revue de jurisprudence], vol 119, 4-5, 2006, p.5 07.

¹⁴³ Nils Collett Vogt (1864-1937) était un poète de renom. On comptait dans sa famille, du côté paternel aussi bien que maternel, beaucoup de hauts fonctionnaires. Il adopta des opinions politiques radicales, en rupture avec celles de son père, assez conservateur. Il fut critique à l'égard de l'union suédo-norvégienne, ce qui ne l'empêcha pas d'en établir une dans sa vie privée, en se mariant avec la Suédoise Siri Thyselieus. Elle était la fille du premier ministre suédois en 1883-1884, Carl Johan Thyselieus, d'ailleurs le premier dans ce poste à ne pas être noble. Voir *Norsk Biografisk Leksikon*, tome 18, Oslo, Aschehoug 1977, p.178-184.

¹⁴⁴ Nils Collett Vogt, *Fra gutt til mann. Et stykke selvbiografi* [De garçon en homme. Fragment autobiographique], Oslo, Aschehoug [1932] 1968. Le séjour en Suède est raconté sur les pages 91-122.

¹⁴⁵ Vogt, *Fra gutt, op.cit.*, p. 117.

¹⁴⁶ Sur le fanatisme d'une partie des nationalistes norvégiens en 1905, l'année de la dissolution de l'union, voir Øystein Sørensen, *Norsk idéhistorie, op.cit.*, en particulier p. 409-423 et, du même auteur, « 'Hvad vi har manglet er nasjonal religiøsitet' – kompromissløsheten i 1905 » [« Ce qui nous a manqué est le sentiment religieux de nationalisme » – l'esprit de confrontation en 1905], *Historisk Tidsskrift (Norvège)*, 2/2005.

¹⁴⁷ Norbert Elias décrit bien cet aspect de l'habitus aristocratique en France dans *The Court Society*, Oxford, Basil Blackwell, [1969] 1983, en particulier dans la dernière partie du chapitre « Etiquette and ceremony »,

C'est probablement la raison pour laquelle les postes diplomatiques furent quasiment monopolisés par la noblesse dans la plupart des pays européens tout au long du XIX^e siècle, qui fut à bien d'autres égards le siècle du triomphe de la bourgeoisie.¹⁴⁸

De retour en Norvège, le jeune Vogt fut confronté à une vieille dame de naissance distinguée et très conservatrice. Elle avait jadis été dame d'honneur auprès de la reine Désirée, et elle avait fréquenté les cours étrangères. Elle déclara qu'en Norvège, ce pauvre pays désobéissant, barbare et septentrional, il n'y avait pas cinq personnes qui étaient à même de remplir la fonction de diplomate, parce qu'il fallait pour être diplomate du *savoir vivre*¹⁴⁹ et ensuite un beau physique. Bref, il fallait être présentable.¹⁵⁰ Elle conclua que ce manque de personnes présentables était en soi une raison suffisante pour considérer l'idée d'un ministère des affaires étrangères norvégien comme une absurdité.

En fait, l'absence d'une cour et d'une noblesse nationale, ainsi que la faiblesse des traditions de courtoisie (au sens étymologique du mot) qui en résulte, explique en partie pourquoi les Norvégiens étaient si mal représentés dans le service diplomatique que les deux royaumes avaient en commun.¹⁵¹ Ce fut justement la revendication norvégienne d'avoir ses propres institutions de politique étrangère qui conduisit à la dissolution de l'union en 1905.

La communauté nationale et démocratique comme idée et comme expérience

Dans sa critique de l'idée du libre et fier paysan norvégien Øystein Rian effectue un travail d'historien : il rend fidèlement compte des nuances, détruit les mythes et critique les abstractions pour vérifier les éléments empiriques qui les composent. Les champions de l'indépendance nationale de 1814 furent obligés de faire l'opération inverse, s'ils voulaient reprendre le travail d'unification qu'avait commencé le roi Harald aux Beaux Cheveux, plus de 900 ans plus tôt. Il fallait réaliser l'unité d'un pays aux multiples lignes de clivages : géographiques,¹⁵² sociales et économiques. L'une des stratégies fut de cultiver les images idéalisées du paysan allodial et de l'esprit norvégien de liberté. Ils exhortèrent la solidarité, et celle-ci masqua pour un temps les clivages profonds entre les différents groupes sociaux. Il existait sans doute des éléments historiques qui étaient à même de conforter la croyance en l'unité, l'autonomie et pour ainsi dire le destin de la Norvège. Mais la foi dut parfois se maintenir sans fondements très solides dans la réalité. En revanche cette foi, qui était pour une partie ancrée dans une certaine interprétation de l'histoire (un « mythe »), devint elle-même une réalité incontournable, et par là créatrice d'histoire.¹⁵³

p.104–116. Les révolutionnaires en France fustigeaient cet art suprêmement aristocratique et féminin sous le nom de dissimulation, voir Hunt, *The Family Romance*, *op.cit.*, p. 96–97 et 110.

¹⁴⁸ Voir Meyer, "*Dansken, svensken og nordmannen*", *op.cit.*, p. 35–36, note 59.

¹⁴⁹ En français dans le texte.

¹⁵⁰ Vogt, *Fra gutt*, *op.cit.*, p.121.

¹⁵¹ *Norsk utenrikspolitikk historie* [Histoire de la politique étrangère de Norvège], tome 1: Narve Bjørge, Øystein Rian og Alf Kaartvedt, *Selvstendighet og union. Fra middelalderen til 1905* [Indépendance et union. Du moyen âge à 1905], Oslo, Universitetsforlaget 1995, p. 240 et 304, et Bo Stråth, *Union och demokrati. De förenade rikena Sverige och Norge 1814–1905* [Union et démocratie. Les royaumes unis Suède et Norvège 1814–1905], Nora, Nya Doxa, p. 117–118.

¹⁵² Seip l'exprime ainsi: « La nature a fait de la Norvège une périphérie sans centre, une longue série de régions qui ne convergent pas » (Seip, *Utsikt*, *op.cit.*, p. 18).

¹⁵³ Cf. le raisonnement que Knut Mykland développe pour expliquer pourquoi la Norvège eut une position si libre dans l'union avec la Suède. Il indique que ce n'était pas les réalistes du parti de l'union à Eidsvoll qui avaient fourni aux négociateurs norvégiens Christie et Motzfeldt la meilleure carte, à savoir l'esprit public très patriotique. Celui-ci fut mobilisé grâce au « parti de l'autonomie et sa foi peu réaliste, mais fervente, en le droit d'un petit peuple d'exister en tant que État souverain. » Voir Bagge et Mykland, *Norge i dansketiden*, *op. cit.* p. 315–316.

Dans le sillage de cet effort exalté d'unification, les forces centrifuges se redéployèrent, et la réalité des tensions sociales se manifesta avec une force nouvelle. « L'héritage de 1814 était double », écrit Jens Arup Seip, « il était porteur de solidarité, mais aussi d'animosité dans la vie de la nation. »¹⁵⁴ Les paysans réels différaient parfois considérablement de l'image idéale des patriotes. L'attitude de tous les jours des fonctionnaires vis-à-vis des paysans, qui était surtout marquée par le mépris et la résignation, reprit souvent le dessus. Ils se représentaient les paysans comme mesquins et sans élévation d'âme, préoccupés par leurs seuls intérêts matériels, se prévalant d'une manière obtuse de leurs droits. La différence par rapport à l'époque de l'absolutisme était que les événements de 1814, caractérisés par l'importance du sentiment exalté de solidarité, avaient entre temps posé les bases institutionnelles qui permirent au processus d'intégration entre les différentes classes de se poursuivre d'une manière plus lente, mais aussi plus réaliste et donc plus durable.

¹⁵⁴ Seip, *Utsikt, op.cit.*, p. 62.